

Rapport d'activités

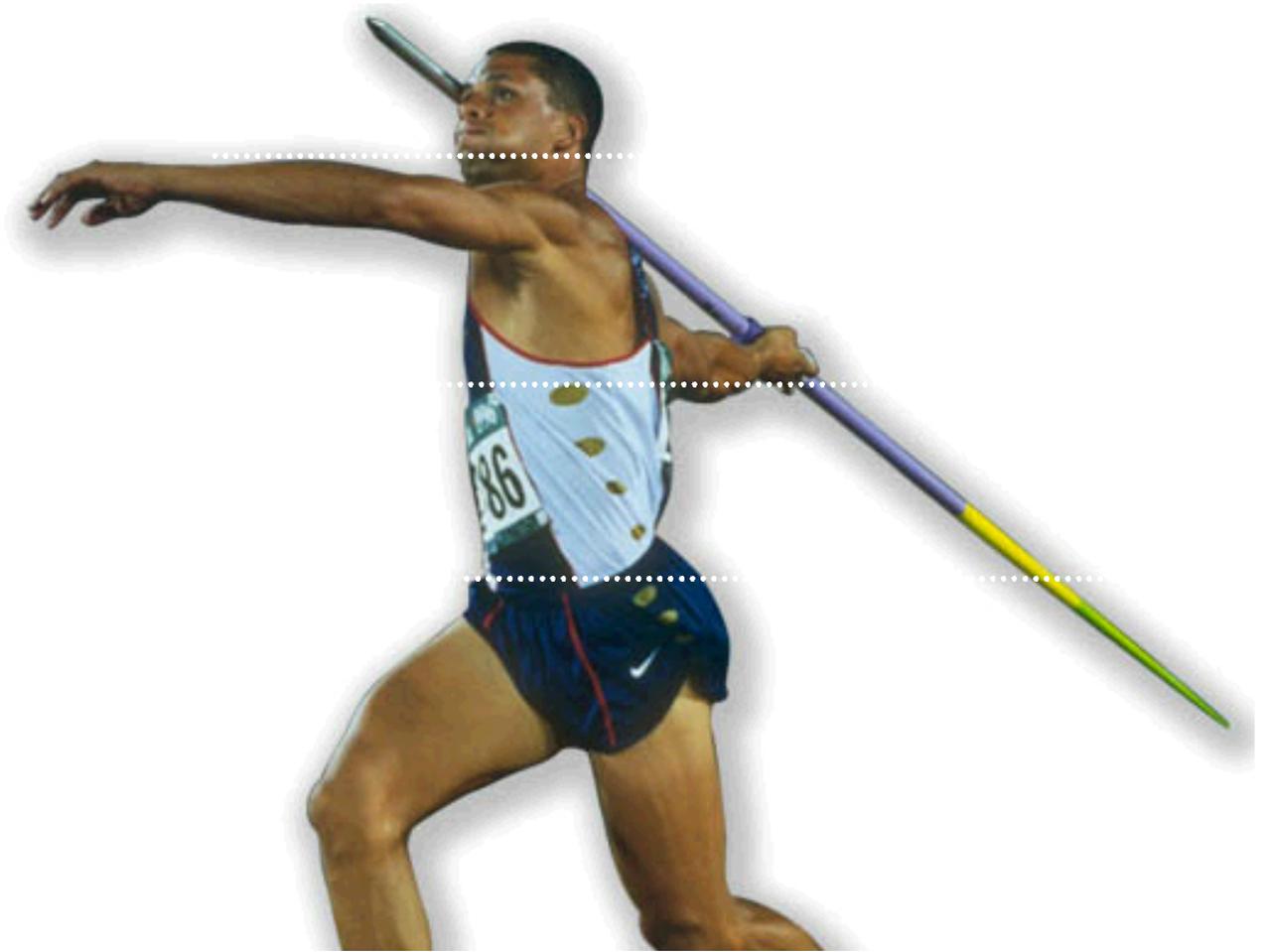


1997-2000

Données et statistiques

Rapport final: XXVIIe Olympiade 1997-2000

Introduction



Index principal

1	Vision de l'Olympisme
2-3	Message du Président
4-59	Rapport d'activités
60-66	Structure du CIO

Vision de l'Olympisme

L'Olympisme cherche à rendre meilleurs les individus et la société en associant le sport à l'éducation et à la culture. Il est fondé sur cinq valeurs humaines fondamentales:

- Harmonie du corps et de l'esprit
- Excellence pour soi-même
- Intégrité dans l'action
- Respect de l'autre
- Joie par l'effort

Le rôle du Comité International Olympique est de coordonner, de conduire et de servir le Mouvement olympique, dont la mission est de faire progresser l'Olympisme dans le monde entier, et d'assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques qui représentent le meilleur exemple de ces valeurs.

Message du Président

Les années 1997 à 2000 ont été extraordinairement riches en événements majeurs pour le Comité International Olympique (CIO) et le Mouvement olympique dans son ensemble.

La crise qui nous a affectés à la fin 1998 nous a offert une occasion exceptionnelle de réformer nos institutions en profondeur. Nous avons réagi rapidement et de manière décisive. Le CIO a tenu trois Sessions en 1999 (mars 1999 à Lausanne, juin 1999 à Séoul et décembre 1999 à Lausanne), dont deux furent des sessions extraordinaires consacrées à l'élaboration et à l'adoption des projets de réforme 2000. Au cours de l'année 1999, les membres de la commission CIO 2000, laquelle comprenait de hautes personnalités du monde entier, ont contribué de manière remarquable au processus de réforme en proposant cinquante (50) recommandations, qui ont toutes été adoptées par la 110e Session du CIO en décembre 1999.

S'agissant des réformes en question, l'année 2000 a été celle de leur mise en application. Ceci permet d'affirmer aujourd'hui, à juste titre, que le CIO est une organisation fondamentalement renouvelée. Une commission d'éthique a été créée, qui comprend une majorité d'éminentes personnalités, entièrement indépendantes. Cette commission d'éthique du CIO a rapidement rédigé un code d'éthique qui est actuellement en vigueur.

La procédure suivie pour élire de nouveaux membres du CIO a été modifiée en substance. Les Fédérations Internationales de sports et les Comités Nationaux Olympiques peuvent proposer des candidats. Une commission des candidatures a été instituée pour examiner les personnes présentées. Les athlètes actifs élus par tous les athlètes prenant part aux Jeux Olympiques peuvent devenir membres du CIO. Dix d'entre eux nous ont déjà rejoints. Le mandat de tous les membres du CIO est de huit ans, période au bout de laquelle ils peuvent être réélus; certains d'entre eux doivent abandonner leur siège plus tôt s'ils cessent d'occuper les fonctions qui sont les leurs au sein de leur organisation sportive. L'âge limite a été abaissé à 70 ans. Ces changements, dans leur ensemble, ont déjà eu un effet significatif sur la composition du CIO.

La sélection des villes candidates et l'élection de la ville hôte des Jeux Olympiques ont également été révisées dans le respect d'une devise toute simple : "pas de cadeaux, pas de voyages". La commission d'évaluation, dans un rôle étendu, a été chargée d'établir les faits. Les membres du CIO ne se rendent plus dans les villes candidates. Le CIO fait de plus en plus appel à l'avis d'experts.

Dans l'ensemble, notre institution a montré qu'elle était davantage responsable et transparente. Depuis juin 1999, les Sessions du CIO sont accessibles aux médias en direct, grâce à un circuit interne de télévision. Depuis 1999, nos comptes, vérifiés par une société d'audit renommée, sont régulièrement publiés.

L'année 1999 a également marqué une étape fondamentale dans notre lutte permanente contre le dopage. Le CIO a organisé une Conférence mondiale sur le dopage dans le sport, réunissant les délégués d'organisations intergouvernementales, d'un certain nombre de gouvernements nationaux et du Mouvement olympique. Les conclusions de cette conférence ont conduit à la création de l'Agence Mondiale Antidopage, une institution originale dans laquelle les gouvernements et le Mouvement olympique ont joint leurs forces et mettront des ressources en commun à parts égales.



Les XVIIIes Jeux Olympiques d'hiver se sont tenus à Nagano, Japon, du 7 au 22 février 1998. Ils ont été qualifiés à juste titre de Jeux d'hiver les mieux organisés de l'histoire, avec un niveau d'excellence tel qu'on ne peut qu'en rendre hommage à nos amis japonais.

Le succès des Jeux de la XXVIIe Olympiade, qui se sont déroulés à Sydney, Australie, du 15 septembre au 1er octobre 2000, a été prodigieux. De tous les Jeux, sous tous les aspects, ce sont sans conteste les meilleurs. L'organisation a tout simplement atteint la perfection. L'enthousiasme des participants, volontaires et spectateurs, a dépassé la norme. Les Jeux Olympiques à Sydney ont réellement rassemblé les athlètes du monde pour le plus grand festival sportif du monde. La vision des délégations de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée marchant main dans la main au cours de la cérémonie d'ouverture a envoyé un message fort de paix et de solidarité dans le monde entier.

Hormis les événements saillants rappelés ci-dessus, le CIO a été plus actif que jamais en 1999 et en 2000 sur plusieurs fronts et dans de nombreux domaines, partout dans le monde. Laissez-moi prendre un exemple : en décembre 2000, peu de temps après notre retour de Sydney, le CIO s'est penché sur les relations du sport avec les nouveaux médias. Ainsi, la Conférence mondiale sur le sport et les nouveaux médias tenue à Lausanne a proposé un aperçu du futur très intéressant. Le CIO réévalue constamment, sans perdre de temps, les questions importantes. Notre perception nécessite d'être constamment contrôlée, afin que notre stratégie et nos politiques puissent être adaptées si et autant que nécessaire.

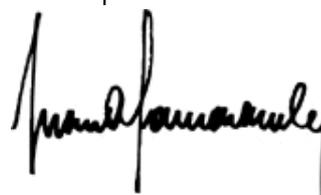
Tous les membres du CIO ont été soumis à une pression particulièrement pénible au cours des dernières années. Ils ont réagi avec un sens peu commun du devoir, du dévouement et de la dignité. Leur contribution et leur soutien, à titre individuel ou au sein des commissions dont ils font partie, ont été très précieux.

Hormis les nombreuses activités conduites directement de la Maison Olympique, notre siège à Vidy, je tiens à rappeler l'étendue du succès des programmes de la Solidarité Olympique et la tâche remarquable également effectuée par le Musée Olympique et le Centre d'études olympiques.

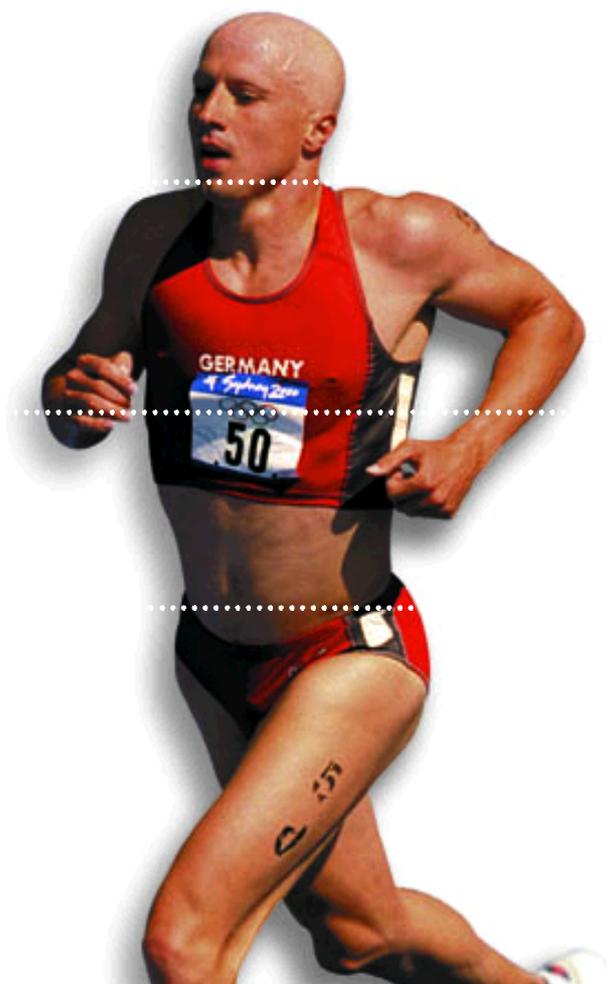
Ceci est mon dernier message dans un rapport du CIO en qualité de Président du CIO. Je profite de cette occasion pour exprimer mes remerciements les plus sincères et les plus profonds à tous ceux qui m'ont apporté leur soutien au cours de ces années, qui furent merveilleuses même si elles n'ont pas manqué non plus de moments difficiles. Ma gratitude va à ma famille, à mes collègues, à mes amis et au personnel tout entier. Je suis absolument convaincu que le Mouvement olympique a devant lui un brillant avenir. N'oublions pas, toutefois, que rien n'est jamais acquis. Le Mouvement olympique va devoir très prochainement lutter avec énergie. Les défis à relever vont être nombreux, de même que les questions à résoudre. Ceci peut être fait avec succès, et le sera, pour autant que toutes les composantes du Mouvement olympique gardent à l'esprit que la priorité est de préserver l'unité.

Lausanne, le 4 mai 2001

Juan Antonio SAMARANCH
Marqués de Samaranch

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Juan Antonio Samaranch', written in a cursive style.

Rapport d'activités



Index

5	Introduction du directeur général
7	Le rôle du CIO
8-11	Promouvoir l'Olympisme
12-18	Coordonner les Jeux Olympiques
19-23	Soutenir le Mouvement olympique
24-33	Encourager le développement du sport
34-39	Faire progresser les sciences du sport
40-46	Contribuer à la société par le sport
47-53	Crise et réforme du CIO
54-59	Les Jeux

Introduction du directeur général

Evolution ou révolution ?

C'était un des thèmes principaux qui ressortaient de la première séance plénière de la commission de réforme CIO 2000 en juin 1999. La crise qu'a traversée notre institution a provoqué un train de réformes qui a accéléré et élargi l'envergure de notre évolution à un point que celle-ci n'aurait jamais atteint sans elle. En conséquence, le CIO est devenu une organisation plus ouverte, plus réceptive et plus transparente. Voici quelques-unes des réalisations du CIO au cours des quatre dernières années :

- **Election d'athlètes actifs.** L'élection d'athlètes actifs, choisis par tous les athlètes participant aux Jeux Olympiques, comme membres du CIO et de sa commission exécutive, constitue une innovation fondamentale.

- **Réponse du CIO à la crise.** Le CIO a été le premier à agir et le premier à rendre compte de ses conclusions. Il a mis en place une commission d'éthique, composée d'une majorité de personnalités éminentes externes à l'organisation. Le CIO a respecté ses promesses de réformer l'organisation, la rendant plus ouverte, plus réceptive et plus contemporaine.

- **Intensification de la lutte contre le dopage.** Le CIO a fait des progrès considérables dans la lutte contre le dopage. A la suite de la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport, à Lausanne en février 1999, le CIO a mis en place, en lui versant USD 25 millions à titre de financement initial, l'Agence Mondiale Antidopage qui réunit des représentants du sport, des gouvernements, de la science et de l'éthique, avec pour objectif de promouvoir une culture du sport sans drogue. Par ailleurs, la commission médicale du CIO a introduit les contrôles sanguins et un test de détection de l'EPO pour la première fois de l'histoire olympique.

- **Nouveaux CNO.** Le CIO a soutenu la création de trois nouveaux CNO, à Palau, en Erythrée et en Micronésie, ce qui porte à 200 le nombre total de CNO. Le CIO a également pris en charge des athlètes individuels du Timor oriental pour leur permettre de participer aux Jeux Olympiques à Sydney et il soutient les habitants du Timor oriental en vue de la création d'un CNO.

- **Bosnie-Herzégovine.** Le CIO maintient un soutien actif au sport dans la région depuis les Jeux Olympiques d'hiver à Sarajevo en 1984. L'organisation a financé la reconstruction de la Halle Zetra, site de la cérémonie de clôture, lourdement endommagée lors du conflit dans la région. De même, le CIO a collaboré étroitement avec les autres CNO de la région et a contribué à leur développement.

- **Des revenus plus importants et plus largement distribués.** L'organisation a généré USD 2,4 milliards simplement par la vente des droits de retransmission des Jeux Olympiques et grâce aux sponsors mondiaux, soit près de

Introduction du directeur général

USD 900 millions de plus que ce qui avait été obtenu au cours des quatre années précédentes. La plus grande part de ces revenus est redistribuée au Mouvement olympique. C'est ainsi que le CIO a pu, plus que jamais auparavant, soutenir les COJO, les FI olympiques, les CNO et d'autres institutions ou organisations telles que l'Agence Mondiale Antidopage ou le Comité International Paralympique.

- **Evolution de l'administration du CIO.** Le CIO a restructuré son administration pour mieux faire face aux besoins du Mouvement olympique. L'administration a renforcé le département sportif et a transformé en département proprement dit le secteur des relations avec les CNO et celui de la communication.

- **Transfert des connaissances.** Le CIO a mis au point un programme pour saisir efficacement les connaissances relatives à l'organisation des Jeux et les transmettre à chaque COJO successful.

- **XVIIIes Jeux Olympiques d'hiver à Nagano (1998) et Jeux de la XXVIIe Olympiade à Sydney (2000).** Outre la tâche extraordinaire réalisée par tous les organisateurs et les volontaires, l'ensemble du personnel du CIO a contribué de manière significative au succès de ces deux éditions des Jeux Olympiques.

Cette introduction ne serait pas complète si elle ne comprenait pas l'expression de la gratitude de l'administration du CIO au Président Samaranch pour sa maestria dans la conduite de l'organisation, sa sagesse et son soutien sans faille tout au long de ces années.

François Carrard
Directeur général

Le rôle du CIO

Pierre de Coubertin, homme à l'éducation classique, créa le CIO à Paris en 1894 pour faire revivre l'esprit des Jeux Olympiques de la Grèce ancienne. Son idée, dont il se rendait bien compte qu'elle serait considérée comme utopique, était de faire appel au sport pour enseigner à la jeunesse du monde les valeurs humaines fondamentales qui devaient lui permettre de mieux vivre et de bâtir une société meilleure.

Le monde a beaucoup changé au cours des cent sept années qui se sont écoulées, mais le rôle du CIO est resté le même : *coordonner, conduire et servir le Mouvement olympique dont la mission est de faire progresser l'Olympisme dans le monde entier et d'assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques.*

Aujourd'hui, le CIO est organisé en association régie par le droit suisse, dont le siège est à Lausanne, Suisse. Ne recevant aucune subvention publique, il n'est tributaire que de fonds privés. Ses activités et les liens qu'il entretient sont régis par la *Charte Olympique*. Son administration dispose d'une équipe permanente d'environ cent personnes.

Le CIO compte environ 126 membres (au 31 décembre 2000) originaires de plus de 80 pays, aux origines sociales, culturelles, ethniques et religieuses variées, qui tous servent le Mouvement olympique à titre volontaire. Tous les membres sont différents mais leur lien commun est leur amour du sport. Un membre sur trois est un olympien. Tous ou presque occupent ou ont occupé des fonctions dirigeantes dans l'administration sportive de leur pays.

En tant que dépositaires de la vision de Pierre de Coubertin, les membres du CIO et son administration s'emploient à assumer six fonctions principales, qui ensemble composent le rôle de l'organisation. Ces six fonctions principales sont les suivantes :

- Promouvoir l'Olympisme
- Coordonner les Jeux Olympiques
- Soutenir le Mouvement olympique
- Favoriser le développement du sport
- Faire progresser les sciences du sport
- Contribuer à la société par le sport

Les pages suivantes exposent les progrès majeurs accomplis par le CIO dans chacun de ces domaines au cours des quatre dernières années.

Promouvoir l'Olympisme

De la coordination des Jeux Olympiques, vitrine des principes olympiques dans le monde entier, à l'attribution d'une bourse, qui couvre les coûts d'entraînement et de formation d'un jeune athlète dans une partie reculée du monde, toute l'action du CIO a pour but de promouvoir les valeurs de l'Olympisme.

Le CIO, néanmoins, poursuit un certain nombre d'activités spécialement conçues pour mettre en valeur l'Olympisme qui constitue l'alliance du sport, de l'éducation et de la culture. Pierre de Coubertin prit très tôt conscience de la nécessité d'initiatives séparées pour préserver et promouvoir le sens de l'Olympisme. C'est ainsi qu'il introduisit le concours d'arts qui fut organisé parallèlement aux Jeux Olympiques de 1912. Ce concours a évolué pour devenir aujourd'hui l'Olympiade culturelle composée d'activités éducatives et culturelles organisées dans la ville hôte avant et pendant les Jeux.

La volonté de Coubertin de souligner les aspects culturels et éducatifs de l'Olympisme reste donc bien vivante de nos jours. La commission de réforme CIO 2000, qui a examiné le rôle du CIO, a insisté sur la nécessité pour celui-ci d'intensifier constamment la promotion de la culture et de l'éducation.

Promouvoir l'Olympisme

Promouvoir l'Olympisme et ses valeurs

L'action du CIO pour la promotion de l'Olympisme se partage en trois catégories : promouvoir les valeurs olympiques, soutenir l'étude de l'Olympisme et encourager les enthousiastes.

Promouvoir les valeurs olympiques

Le Musée Olympique. Le Musée Olympique a été édifié non seulement pour exposer les souvenirs olympiques mais aussi pour devenir l'expression vivante des trois piliers de l'Olympisme – le sport, la culture et l'éducation. Les collections permanentes du Musée retracent l'histoire des Jeux Olympiques anciens et modernes et présentent les archives concernant la rénovation par Pierre de Coubertin. Au cours des quatre dernières années, les expositions temporaires du Musée ont permis de montrer l'expression artistique et culturelle inspirée par la poursuite de l'excellence sportive et d'autres valeurs de l'Olympisme. Le Musée accueille aussi régulièrement des séries de concerts et de conférences, et propose des programmes à l'attention de la jeunesse soulignant les valeurs que l'on peut tirer du sport. En 1998, le Musée a accueilli son millionième visiteur.

Culture et programmes artistiques. La commission pour la culture et l'éducation olympique a patronné un certain nombre de conférences, de symposiums et de concours aux niveaux national, régional et international, soulignant les liens entre le sport, la culture et l'éducation. Elle a également publié un certain nombre d'ouvrages sur le même sujet.

L'une de ses nouvelles initiatives au cours des quatre dernières années a été le Concours olympique art et sport 2000. Le CIO a lancé ce concours pour célébrer la beauté des activités athlétiques et l'esprit qui pousse les athlètes à s'entraîner et à concourir. Il désirait également favoriser une plus grande interaction entre le monde de l'art et du sport aux niveaux national et régional.

Cinquante-quatre CNO ont organisé des concours nationaux d'art graphique et de sculpture, ouverts à des étudiants en beaux-arts et à des athlètes olympiques. Darya Moroz du Bélarus a remporté le premier prix d'arts graphiques, d'un montant de USD 30 000, avec le "Feu d'Olympus". Pour sa part, Ante Guberina de Croatie a remporté le premier prix de sculpture, d'un montant de USD 30 000, avec la "Chaîne olympique".

Département de la communication. L'une des réformes internes du CIO a été de créer un département de la communication au sein de son administration. Le rôle de

Promouvoir l'Olympisme

ce département est d'aider les médias et le public à mieux apprécier l'Olympisme et le rôle du CIO dans sa promotion.

Politique de retransmission olympique. Puisque les Jeux Olympiques sont la meilleure démonstration des valeurs olympiques en action, la politique de retransmission du CIO, telle qu'elle est précisée dans la *Charte Olympique*, cherche à permettre l'accès le plus large à la couverture des Jeux Olympiques. Les droits de retransmission des Jeux Olympiques sont dès lors vendus aux diffuseurs qui peuvent garantir l'accès gratuit le plus large à la couverture des Jeux dans leurs pays et territoires respectifs. Le CIO a ainsi refusé des offres plus élevées pour les droits de retransmission parce que le diffuseur ne pouvait toucher qu'une part limitée de la population. Les Jeux Olympiques sont l'une des dernières grandes manifestations sportives du monde à maintenir une telle politique d'accès gratuit.

Sites "Olympics Live" Nouveauté lancée par les organisateurs de Sydney, des sites "Olympics Live" (Les Jeux en direct) ont été aménagés dans toute la ville dans des parcs où les citoyens pouvaient suivre le déroulement des Jeux sur des écrans géants. Ces sites ont permis de faire partager la passion et l'esprit des Jeux Olympiques à ceux qui ne pouvaient acheter de billets.

"C'est l'humanité qui triomphe". Pour la première fois de son histoire, le CIO a lancé une campagne de promotion mondiale pour transmettre les valeurs fondamentales des Jeux Olympiques. Utilisant les temps d'antenne et espaces publicitaires à la disposition du CIO, la campagne a été lancée en janvier 2000 et diffusée à la télévision, la radio, à bord des avions et dans la presse, partout dans le monde. Elle s'est déroulée avant et durant les Jeux Olympiques à Sydney. La campagne rend hommage aux athlètes olympiques et aux valeurs dont ceux-ci sont l'exemple durant la compétition. Elle a été produite à l'origine en anglais, français et espagnol, avant d'être finalement traduite en quinze autres langues.

Course de la Journée olympique. La Course, créée pour célébrer à la fois les valeurs olympiques et commémorer la fondation du CIO a lieu tous les ans le 23 juin. En 2000, 165 CNO, contre 145 quatre ans plus tôt, ont organisé des courses qui ont attiré chaque année plus de 800 000 participants au total. Tantôt courses pour le plaisir, tantôt parcours de 10 km, nombre de ces courses font partie de festivals sportifs complets à l'intention de la jeunesse sportive. La Solidarité Olympique et Coca-Cola ont assuré jusqu'ici les bases du financement nécessaire à l'organisation des manifestations de chaque CNO.

Promouvoir l'Olympisme

Trophées destinés aux CNO. Chaque année, le CIO contribue à la promotion des idéaux olympiques à l'échelon des CNO par le biais de son programme de trophées. Le CIO charge un artiste renommé de créer un trophée dans l'esprit du thème retenu pour l'année et en fait don aux CNO. Les CNO décernent ensuite les trophées aux personnes de leur pays qui incarnent le mieux le thème olympique de l'année. Le nombre de CNO participant à ce concours a grandi au fil des ans, suscitant une meilleure connaissance des valeurs olympiques dans ces pays.

Soutenir l'étude de l'Olympisme

Académie Internationale Olympique. Le CIO, par le biais de la Solidarité Olympique, soutient le fonctionnement de l'AIO. L'AIO est le principal organisme responsable de l'éducation et de la formation au sein du Mouvement olympique. Elle propose des programmes éducatifs à l'intention des journalistes sportifs, des jeunes, des chercheurs sur l'Olympisme et des directeurs des académies nationales olympiques, branches de l'AIO au niveau local.

Centre d'études olympiques. Le Centre d'études, installé au Musée Olympique, dispose de la plus large collection d'archives écrites, sonores et visuelles sur le Mouvement olympique. En outre, le centre coordonne et promeut la recherche. C'est ainsi qu'en 1999, il a lancé un programme de bourses pour chercheurs s'intéressant à l'Olympisme.

Publications. Le CIO a produit plusieurs ouvrages sur l'Olympisme. Il a ainsi publié récemment la version anglaise des *Textes choisis de Pierre de Coubertin* qui permettent de mieux comprendre les idées du fondateur du Mouvement olympique moderne. Le CIO travaille également à la production du premier manuel éducatif sur l'Olympisme, à l'intention des élèves des écoles primaires et qui sera distribué par les Comités Nationaux Olympiques, les commissions nationales de l'UNESCO et les écoles.

Encourager les enthousiastes

Parce que désormais collectionner les timbres, les monnaies et les souvenirs olympiques fait à ce point partie de la culture olympique, le CIO a créé sa commission des collectionneurs olympiques pour coordonner et promouvoir les activités des collectionneurs olympiques dans le monde entier. La commission publie des catalogues d'objets de collection et patronne des manifestations telles que la foire mondiale des collectionneurs olympiques et le Centre d'échanges Olymphilex, à l'occasion des Jeux Olympiques. En 2000, la commission a lancé un site web qui va encore augmenter sa capacité à rassembler la communauté mondiale des collectionneurs olympiques.

Coordonner les Jeux Olympiques

La coordination des Jeux Olympiques actuels est une opération complexe exigeant la contribution de plusieurs organisations. La communauté des athlètes de haut niveau doit s'entraîner pour réaliser les meilleures performances. Les CNO doivent regrouper ces athlètes en délégations et les conduire aux Jeux. Les FI doivent organiser les sports afin que les athlètes puissent accomplir leurs meilleures performances. Les COJO, parmi nombre d'autres activités telles que la vente des billets aux spectateurs, doivent aménager les lieux où les athlètes mangeront, dormiront et concourront. Les sponsors et diffuseurs partenaires fournissent l'essentiel du financement permettant que tout cela puisse se dérouler, et les médias rendent compte de ce qui se passe au monde entier.

L'entité qui travaille aux côtés de chacune de ces organisations est le CIO. Pour chaque édition des Jeux, le CIO collabore avec le COJO et ses autres partenaires pour offrir les meilleures conditions possibles aux athlètes pour leurs compétitions, répondre aux exigences des autres composantes olympiques, s'assurer que les Jeux restent accessibles à tous et faire en sorte que le pays hôte conserve un héritage pour le développement du sport.

Au cours des quatre dernières années, le CIO a fait des avancées marquantes en renforçant son système de coordination. A présent, sa contribution est devenue indispensable au succès des Jeux. La mise en place de moyens conséquents et l'application d'un savoir-faire ont permis au CIO de contribuer de manière significative à l'organisation, par Sydney, des meilleurs Jeux de l'histoire du Mouvement olympique moderne. Les leçons tirées de Sydney sont déjà appliquées à Salt Lake City, Athènes et Turin.

Coordonner les Jeux Olympiques

Coordination des Jeux Olympiques

Les Jeux Olympiques présentent le meilleur du sport olympique dans un même lieu et au même moment, pour le plaisir de tous. Du matin au soir, l'élite du sport mondial concourt dans quelques-unes des plus belles installations sportives jamais construites. Les spectateurs n'ont plus qu'à venir applaudir.

S'ils sont bien organisés, les Jeux paraissent sans problèmes, mais ce qui débute comme le rêve d'un comité de candidature prend plus de sept ans de préparation sinieuse. Pour les organisateurs locaux et le CIO, les Jeux représentent dix-sept jours merveilleux sous pression, au cours desquels les exigences des athlètes, des administrateurs, des organisateurs, des personnalités, des hôtes de marque, des spectateurs et des téléspectateurs doivent être satisfaites simultanément.

Aux Jeux d'été, 10600 athlètes de 199 CNO concourent en même temps dans ce qui équivaut à 42 championnats du monde, suivis par des millions de spectateurs et des milliards de téléspectateurs. Aux Jeux d'hiver, 2300 athlètes représentant 70 CNO environ s'affrontent dans l'équivalent de 15 championnats du monde.

La convergence, au même endroit et en même temps, de tant d'exigences demandant à être satisfaites par une organisation disposant de ressources limitées, et une seule chance de bien faire font sans doute des Jeux la manifestation mondiale la plus complexe à organiser.

L'élément peut-être le plus frappant de l'organisation des Jeux réside dans le fait que le COJO demeure, jusqu'à un certain point, composé de novices qui s'emploient à mettre sur pied la manifestation la plus importante que leur ville connaîtra jamais. Du fait que les Jeux passent par les villes du monde entier, ils y impriment l'esprit olympique. Chaque édition des Jeux Olympiques représente, pour l'équipe d'organisateur, une première et une dernière fois. Ceci signifie que, de Jeux en Jeux, le CIO est la seule entité constante. C'est là que l'expérience et les qualités dont disposent les membres du CIO et son administration interviennent.

En coulisses, le CIO joue un rôle essentiel dans l'organisation des Jeux. A chaque pas – de l'évaluation des villes intéressées par l'organisation des Jeux au rapport final après les Jeux – le CIO est présent pour servir de guide, grâce à l'expérience acquise au cours des Jeux précédents, et pour coordonner la participation des nombreux acteurs olympiques.

Coordonner les Jeux Olympiques

Jamais le CIO n'avait autant fait état de ses capacités à coordonner les Jeux Olympiques qu'au cours des quatre dernières années. Pour satisfaire la nécessité accrue de coordination des Jeux et compte tenu de l'importance croissante de ses ressources, le CIO a révisé et renforcé la plupart des éléments de coordination des Jeux.

Evaluation des villes candidates. Au fil des ans, le CIO a compris que des Jeux Olympiques réussis commencent par la sélection d'une ville hôte apte à les accueillir.

Le récent train de réformes a permis au CIO de transformer la procédure selon laquelle les villes hôtes sont sélectionnées. Le changement le plus marquant, recommandé par la commission CIO 2000 et plus tard adopté par un vote des membres du CIO, a été l'introduction d'une *phase d'acceptation des candidatures*. Durant cette phase, le CIO informe les villes intéressées et leur CNO de ce qu'exige l'organisation des Jeux, pour les classer ensuite en fonction de leurs capacités à organiser une manifestation d'une telle ampleur. Seules les villes qui dépassent les seuils imposés sont invitées à présenter leur candidature à l'organisation des Jeux. L'ajout de cette étape présente l'avantage de réduire de manière significative les coûts pour les villes qui ne seraient pas prêtes à soumettre des candidatures compétitives et permet par ailleurs au CIO de concentrer ses ressources sur l'évaluation des villes les plus qualifiées.

La composition de la commission d'évaluation du CIO, chargée de se rendre dans les villes et d'analyser le potentiel des candidates, a été revue. Outre des membres du CIO et de son administration ainsi que des représentants de FI et de CNO ayant l'expérience de l'organisation des Jeux, cette commission inclut désormais formellement des experts de secteurs clés de l'organisation des Jeux et des représentants des athlètes actifs.

Coordination avec le COJO et les autres entités olympiques. La tâche du CIO au cours des sept ans de préparation consiste essentiellement à collaborer avec le COJO, les FI, les CNO et les représentants des athlètes pour déterminer comment proposer les meilleurs services au moment des Jeux. La commission de coordination facilite la communication entre les diverses entités olympiques et coordonne toutes les activités du CIO en rapport avec l'organisation des Jeux. A cet effet, elle fait appel aux compétences dans l'organisation des Jeux acquises par l'administration et les commissions du CIO, les athlètes, les FI, les CNO et les spécialistes externes. Au cours des quatre dernières années, le CIO a considérablement amélioré son offre en la matière.

Coordonner les Jeux Olympiques

- **Renforcement du pouvoir de la commission de coordination.** Parmi les recommandations contenues dans le rapport final de la commission de coordination d'Atlanta figurait celle d'élargir le champ d'action de la commission de coordination. Le CIO a modifié la *Charte Olympique*, permettant à la commission exécutive de déléguer davantage de responsabilités à la commission de coordination dans sa relation avec le COJO.

- **Augmentation des ressources de la commission de coordination.** Des experts externes ont été appelés pour proposer leurs connaissances dans les secteurs clés de la coordination des Jeux, améliorer la capacité de la commission de coordination à analyser les opérations du COJO et recommander des solutions aux problèmes auxquels celui-ci doit faire face. Avec l'apport de ces ressources et une autorité plus grande, telle que précisée ci-dessus, la commission de coordination se trouve en situation de mieux conseiller aussi bien la commission exécutive du CIO que le COJO.

- **Création d'une section de coordination.** Une section spéciale dotée en personnel a été créée au sein du département sportif du CIO pour assister la commission de coordination dans sa tâche, fournir un interlocuteur aux COJO et coordonner les activités de l'administration du CIO relatives aux Jeux.

- **Elaboration du plan directeur de l'organisation des Jeux.** L'un des résultats majeurs de la nouvelle section de coordination a été l'élaboration du plan directeur, une carte détaillant les orientations décisives de l'organisation des Jeux, pour soutenir le COJO dans sa planification. En échange, le plan directeur permet au CIO d'évaluer la progression des programmes du COJO.

Fonctions principales. Lors de la mise au point du plan directeur, il a été défini une série de secteurs principaux – les sports, les sites, les médias, le marketing, la communication, la culture, les services aux Jeux, la technologie, le commercial et le juridique – devant être organisés de manière appropriée, afin de livrer des Jeux de haute qualité. Au cours des quatre dernières années, le CIO a adapté ses ressources à ces fonctions et a amélioré sa capacité de conseil dans chacun de ces domaines. Certains d'entre eux sont soulignés ci-après.

- **Sports, équipes et athlètes.** La principale préoccupation de chaque COJO doit être l'organisation de magnifiques compétitions sportives. Une coordination appropriée avec les FI responsables de la gestion technique de leur sport aux Jeux et avec les CNO qui amènent les équipes et les athlètes en compétition est la clé qui per-

Coordonner les Jeux Olympiques

mettra aux athlètes de réaliser leurs meilleures performances. C'est pourquoi l'une des premières tâches de la coordination du CIO est d'amener le COJO à se concentrer sur les exigences de chaque sport et de chaque délégation dès le début de son processus de planification.

Au cours des quatre dernières années, le CIO a créé une *section technique* au sein de son département sportif de façon à fournir davantage de ressources et de conseils aussi bien aux FI qu'aux COJO lorsque ces derniers s'attachent à satisfaire les attentes techniques des athlètes. Avec l'aide des FI, le CIO a élaboré un *plan directeur sportif* qui fournit au COJO un projet fonctionnel pour ses opérations sportives et la fourniture des services aux FI/athlètes. Le plan directeur a mis davantage l'accent sur les épreuves tests qui obligent le COJO à éprouver son plan de fonctionnement et ses capacités dans des conditions de compétition réelles. Le CIO a également affiné les *quotas d'athlètes* par sport et renforcé les *systèmes de qualification*. La fixation d'un quota d'athlètes pour chaque sport permet au COJO de fournir aux athlètes les services aux niveaux promis et freine la tendance à l'augmentation rampante que les Jeux ont connue avec les années. L'amélioration des *systèmes de qualification* assure aux meilleurs athlètes de chaque sport de faire partie de ces quotas tout en gardant suffisamment de places pour garantir une représentation aussi universelle que possible des CNO. En mettant au point ce processus, le CIO a rationalisé la *procédure d'admission des athlètes* afin que leur inscription sur la liste des participants devienne aussi simple et efficace que possible.

La *section technique* du département des relations avec les CNO collabore avec les CNO avant et pendant les Jeux pour répondre aux attentes des délégations. Cette section a amélioré la communication avec les CNO, grâce notamment à un réseau extranet exclusif, et a revu les directives concernant le village olympique après Nagano et Sydney. Ces directives donnent une indication claire du niveau de services que le COJO doit fournir aux athlètes et à leur délégation au sein du village olympique, lequel tient lieu de foyer et de quartier général aux délégations durant les Jeux. Le CIO maintient une présence active au sein du village olympique afin d'effectuer un tri des problèmes que rencontrent habituellement les délégations au cours des Jeux. En se posant immédiatement en arbitre entre le COJO et les CNO, le CIO accélère grandement la résolution, dans le village, de centaines de questions.

- **Sites.** Les organisateurs de Sydney ont fait un bond prodigieux dans la gestion des opérations sur sites et le CIO a rapidement inscrit ces améliorations dans un processus intitulé "mise en site". La "mise en site" compte deux étapes. La première

Coordonner les Jeux Olympiques

consiste à élaborer un modèle précisant l'interaction nécessaire de tous les secteurs fonctionnels d'un comité d'organisation en vue du fonctionnement approprié de chaque site de compétition. La seconde consiste à passer de secteurs de fonctionnement séparés à des groupes multifonctionnels qui se muent en équipes de gestion des sites. Le SOCOG a décrit ce processus avec précision, de sorte que le CIO peut désormais aider les futurs COJO à comprendre comment l'appliquer.

- **Marketing.** Le marketing du CIO supervise tous les aspects du marketing olympique, depuis la production des revenus jusqu'à la coordination de l'esthétique et de l'image des Jeux. Le CIO, le CNO hôte et le COJO mettent au point *un plan et un accord de marketing conjoints* permettant de coordonner la gestion des droits de marketing détenus par chacun d'entre eux. Le CIO a également travaillé de manière intensive dans le domaine de *l'esthétique et de l'image des Jeux*. Désormais, le CIO aide le COJO à développer une image caractéristique et cohérente, à l'intention des spectateurs, dans toute la ville hôte et sur tous les sites. Etroitement lié à ce programme d'image, *le programme de lutte contre le marketing sauvage*, dont les objectifs sont de limiter le nombre de messages commerciaux dans la ville au cours des Jeux et de protéger les droits des sponsors, dont la contribution soutient l'entraînement des athlètes et la tenue des Jeux. Tous les aspects du programme de marketing de Sydney ont permis d'établir de nouvelles normes pour les Jeux Olympiques.

- **Billetterie.** La billetterie aux Jeux Olympiques est probablement la plus complexe de toutes les activités. Le CIO attend du COJO qu'il assure une distribution accessible, transparente et juste des billets aux 199 pays et territoires. Parallèlement, le COJO doit également atteindre ses objectifs en matière de recettes. En dépit du succès phénoménal remporté par les organisateurs de Sydney avec la vente de plus de sept (7) millions de billets, la planification et la mise en œuvre du programme ont montré très clairement que le processus de la billetterie avait besoin d'être amélioré. Pour rationaliser la procédure, le CIO prépare actuellement un manuel complet sur la billetterie, qui fait la part belle aux technologies modernes de distribution comme Internet. Le manuel aidera les prochains COJO à élaborer un programme de billetterie garantissant la production de recettes et une répartition équitable des billets.

- **Technologie.** La demande d'informations en temps réel et la mise en réseau des services aux Jeux ayant considérablement augmenté, les défis technologiques que pose l'organisation des Jeux ont dépassé tous les plafonds. Le CIO a créé des groupes de travail pour aider le COJO et le département de la technologie du CIO à

Coordonner les Jeux Olympiques

identifier les exigences en matériel, systèmes, logiciels d'application et mise en réseau. Les groupes de travail donnent également des conseils sur la mise en œuvre de tous les projets de technologie. Après avoir collaboré avec un partenaire technologique unique, le CIO est revenu à un consortium, qui était son premier mode de fonctionnement, et a ainsi mis au point son propre modèle de technologie général pour orienter les relations entre toutes les parties concernées. L'un des outils les plus importants de la collaboration avec le COJO et tous les partenaires est ORIS – les Services de résultats et d'informations olympiques. Ce projet détaille tous les critères technologiques requis pour chaque sport et chaque discipline afin que chacun sache ce qui doit être livré dans chaque secteur.

- **Impact.** Au cours des dix dernières années, le CIO a pris conscience de la nécessité de limiter l'impact des Jeux sur la ville hôte. Le CIO a établi des relations de travail avec un certain nombre d'organisations de protection de l'environnement reconnues afin de répondre à leurs inquiétudes dès le début de l'organisation des Jeux. Les Jeux Olympiques de 2000 ont été reconnus comme étant les Jeux "les plus verts de l'histoire". Le CIO œuvre également avec le COJO pour mieux appréhender les attentes et les inquiétudes des groupes de population de la ville hôte. A Sydney, le CIO a aidé de manière déterminante à faire disparaître les inquiétudes des Aborigènes et autres populations indigènes quant à la présentation des Jeux. Pour l'avenir, le CIO collabore avec des universités au développement de procédures adéquates permettant d'évaluer l'impact des Jeux Olympiques et de surveiller les transformations, depuis le moment où les Jeux sont attribués jusqu'à leur déroulement.

Transfert des connaissances des Jeux Olympiques (TOK). Bien que les Jeux s'achèvent à la cérémonie de clôture, la tâche de coordination du CIO se poursuit plusieurs mois encore pour produire un compte rendu final approfondi. Le CIO a mis au point un programme pour saisir efficacement les connaissances relatives à l'organisation des Jeux et les transférer aux COJO suivants. Le but est de continuer à perfectionner les pratiques éprouvées dans chacune des fonctions d'organisation essentielles. A Sydney, une série de documents, comprenant des vidéos, des guides et des manuels de fonctionnement, a été préparée et des ateliers organisés. Ces informations sont désormais utilisées par les organisateurs des Jeux à Salt Lake City, Athènes et Turin.

Soutenir le Mouvement olympique

En tant que garant du Mouvement olympique, le CIO, outre ses tâches d'assistance technique et de soutien organisationnel, doit assurer l'existence du Mouvement olympique ainsi que la célébration régulière des Jeux Olympiques. Il ne s'agit pas d'une mince responsabilité, dans la mesure où le CIO n'accepte pas d'argent public. Toutes les activités du Mouvement olympique sont entièrement financées par des fonds privés, provenant essentiellement de la vente des droits de retransmission et des sponsors. Au cours de la période 1997-2000, l'activité de marketing du CIO et du COJO a permis de réunir près de USD 3,6 milliards. Sur chaque dollar, 93 cents ont été consacrés à l'organisation des Jeux Olympiques ou au soutien des activités du Mouvement olympique, le reste étant destiné au financement des opérations et des programmes du CIO présentés dans ce document.

Le CIO doit également renforcer l'image olympique dont il est le dépositaire et à laquelle les sponsors et les diffuseurs souhaitent s'associer. C'est la raison pour laquelle le marketing du CIO travaille au maintien d'un bon équilibre entre les revenus et la protection de l'image. Le marketing du CIO a lancé un programme mondial de l'image olympique à la suite des Jeux Olympiques à Atlanta. Le programme intitulé "C'est l'humanité qui triomphe" fait la promotion des valeurs olympiques et encourage sponsors et partenaires à défendre et à mettre en valeur l'image olympique par le biais de leurs propres programmes.

Soutenir le Mouvement olympique

Soutien au Mouvement olympique

Tout en estimant que la pratique du sport est un droit de l'homme, le CIO reconnaît que tous les enfants ne peuvent se permettre de le pratiquer. En 1997-2000, il a versé USD 122 millions à la seule Solidarité Olympique.

Le CIO a également compris qu'aucune ville ne pouvait organiser la plus grande manifestation sportive du monde sans une contribution financière significative. Le CIO a apporté aux organisateurs de Nagano plus de USD 400 millions et aux organisateurs de Sydney plus de USD 1 milliard, beaucoup plus que ceux-ci pouvaient attendre du CIO au moment de leur candidature à l'organisation des Jeux.

La popularisation des sports et l'organisation des Jeux Olympiques modernes ne se conçoivent pas sans un financement important. Les programmes de marketing olympique représentent la plus réussie des opérations de marketing dans le domaine sportif de nos jours – non seulement du fait des recettes que ces programmes ont pu générer et distribuer, mais également par la valeur de la "marque olympique" qu'ils ont permis de préserver.

Production et répartition des revenus

Au cours des quatre dernières années, les parrainages mondiaux et les droits de retransmission ont rapporté la plus grosse part des revenus du CIO. Des recettes supplémentaires importantes ont été tirées des programmes de marketing des COJO, que supervise le département du marketing du CIO. La quasi totalité de ces revenus est redistribuée au Mouvement olympique par le biais de subventions aux COJO, aux FI, aux CNO et à d'autres organisations reconnues par le CIO.

Droits de retransmission olympique. Au cours des Jeux Olympiques à Sydney, plus de 3,7 milliards de personnes ont regardé une partie de la retransmission mondiale, ce qui fait des Jeux la manifestation sportive la plus regardée du monde. L'intérêt toujours grandissant pour le spectacle des Jeux a entraîné une augmentation régulière des droits de retransmission qui représentent un peu moins de 45% des revenus olympiques.

Le CIO, en consultation avec le COJO, vend les droits de télévision des Jeux Olympiques. Le CIO prend la responsabilité directe de la négociation de tous les contrats de télévision, afin de protéger les intérêts à long terme du Mouvement

Soutenir le Mouvement olympique

olympique dans son ensemble. Tous les contrats importants jusqu'en 2008 ont déjà été négociés. Pour les pays émergents qui n'ont pas les moyens d'acquitter des droits, le CIO apporte son soutien en assurant la retransmission des Jeux Olympiques par le biais d'accords prévoyant la vente de plages publicitaires aux sponsors.

La politique de retransmission du CIO, telle qu'elle est précisée dans la *Charte Olympique*, est d'assurer le plus large accès possible à la diffusion des Jeux Olympiques. Dès lors, les droits des Jeux Olympiques ne sont cédés qu'aux diffuseurs pouvant garantir l'accès gratuit le plus large à la couverture des Jeux dans leurs pays et territoires respectifs. Le CIO a refusé des offres plus élevées pour les droits de retransmission des Jeux Olympiques parce que le diffuseur ne pouvait toucher qu'une partie limitée de la population. Les Jeux Olympiques sont l'une des dernières grandes manifestations du monde à maintenir une telle politique d'accès gratuit.

- **Droits de retransmission des Jeux à Nagano.** La retransmission des Jeux Olympiques d'hiver à Nagano a été proposée dans 160 pays et territoires. Le CIO a obtenu USD 513 millions de la cession des droits de retransmission des Jeux à Nagano. Ceci représente plus de 45 % d'augmentation par comparaison avec les USD 353 millions obtenus de la vente des droits de retransmission des Jeux à Lillehammer.

- **Droits de retransmission des Jeux à Sydney.** Plus de 3,7 milliards de personnes, dans plus de 220 pays et territoires du monde, ont regardé la diffusion des Jeux Olympiques de Sydney. Le CIO a tiré plus de USD 1,332 milliard de la vente de ces droits de retransmission. Ceci représente une augmentation de près de 50 % par rapport aux USD 898 millions obtenus de la vente des droits de retransmission des Jeux à Atlanta.

Sponsors mondiaux. Aujourd'hui, le CIO est moins dépendant de la vente des droits de retransmission du fait du succès du Programme TOP, le programme des sponsors mondiaux créé et dirigé par le CIO. Les partenaires TOP reçoivent des droits exclusifs et mondiaux de marketing olympique sur quatre années, en échange de leur contribution au Mouvement olympique. Les partenaires TOP fournissent des contributions en espèces et en nature qui viennent soutenir l'organisation des Jeux et les délégations olympiques qui y participent.

Onze grandes multinationales ont participé au TOP IV, quatrième génération du Programme TOP. Leurs contributions ont totalisé plus de USD 579 millions, ce qui

Soutenir le Mouvement olympique

représente, approximativement, deux fois plus que les revenus obtenus avec le programme TOP III des Jeux à Lillehammer et Atlanta.

Autres revenus olympiques. Le CIO supervise d'autres programmes de marketing pour faire en sorte que ces derniers réussissent à atteindre les recettes escomptées et assurer que les activités de marketing respectent la Charte et l'image olympique. Dans certains cas, le CIO joue un rôle encore plus important en prenant l'initiative de certains des accords pour ses partenaires olympiques.

- **Marketing du COJO.** Alors que les COJO perçoivent une part substantielle de leurs revenus des COJO grâce au CIO (droits de retransmission et sponsors du TOP), ils doivent encore réunir des sommes importantes grâce principalement à leurs sponsors locaux, aux programmes de licences et de billetterie. Le CIO, par le biais des accords de marketing conjoints, aide les COJO à mettre en place leur département de marketing et reste un partenaire indispensable au cours de l'organisation des Jeux. Les bénéfices de ce partenariat ont été clairement démontrés aussi bien à Nagano qu'à Sydney. Chacun des comités d'organisation a conduit le programme de marketing le plus réussi de l'histoire des Jeux de l'Olympiade et des Jeux Olympiques d'hiver, établissant de nombreux records, y compris en ce qui concerne le niveau des parrainages locaux et le pourcentage de billets vendus.

- **Marketing des CNO.** Le CIO collabore également avec les CNO pour les aider à élaborer leurs propres programmes nationaux de marketing dans le respect de l'image olympique.

Amélioration et protection de l'image

Le symbole olympique des cinq anneaux entrelacés et les autres signes olympiques sont des propriétés intellectuelles de valeur qui sont essentielles à la viabilité à long terme du Mouvement olympique. Ces symboles et l'idéal qu'ils incarnent sont les éléments fondamentaux de tous les programmes de marketing olympique et entraînent la production de tous les revenus. Au cours des quatre dernières années, le CIO s'est fixé pour but d'améliorer et de protéger la valeur de ces propriétés olympiques en faisant appel à des stratégies et à des pratiques du même ordre que celles utilisées pour la promotion de la valeur d'une marque.

Soutenir le Mouvement olympique

Recherche. De 1998 à 2000, le CIO a entrepris une étude sur l'image olympique et un projet de communication pour définir et promouvoir clairement les principaux attributs de l'image olympique. Cette recherche conduite au niveau mondial a montré que les Jeux Olympiques et les anneaux étaient tenus en haute estime et associés à un grand nombre de concepts très positifs, parmi lesquels l'universalité, l'excellence, le fair-play, la paix, la joie et autres perceptions similaires. Le CIO a défini ses programmes sur la base des résultats de cette étude et transmis les conclusions à tous ses partenaires de marketing, afin qu'ils puissent aligner leurs propres programmes sur les valeurs essentielles de la "marque olympique".

"C'est l'humanité qui triomphe". La manifestation la plus visible de ce programme sur l'image olympique est la campagne "C'est l'humanité qui triomphe". Pour la première fois, le CIO a élaboré une campagne de promotion mondiale, en vue de transmettre les valeurs essentielles des Jeux Olympiques. Utilisant les temps d'antenne et espaces publicitaires à la disposition du CIO, la campagne a été lancée en janvier 2000 et diffusée à la télévision, à la radio, à bord des avions et dans la presse partout dans le monde, avant et pendant les Jeux de 2000 à Sydney. Le texte rend hommage aux athlètes olympiques et aux valeurs que ceux-ci personnifient en compétition. La campagne a été à l'origine produite en anglais, français et espagnol, avant d'être finalement traduite en quinze autres langues.

Encourager le développement du sport

Parce que l'essence de l'Olympisme est la promotion des valeurs fondamentales par le sport, le CIO s'efforce de soutenir et de développer les sports et leurs organes dirigeants dans le monde entier. La plupart de ses activités dans ce domaine ont pour objectif de soutenir et de développer les fondations du Mouvement olympique, les athlètes olympiques, les FI olympiques et les CNO. Toutefois, le CIO participe également à la progression des sports non olympiques et d'autres activités de loisirs importantes pour l'épanouissement réel de la jeunesse du monde entier. Au cours des quatre dernières années, le CIO a augmenté le financement et le soutien technique qu'il apporte à ces organisations.

Encourager le développement du sport

Encourager le développement du sport

Parce que le CIO perçoit la pratique du sport comme un droit fondamental de l'homme, il soutient la croissance des institutions olympiques ou non qui régissent les sports dans toutes les parties du monde. Dans le domaine olympique, le CIO collabore avec les athlètes olympiques, les CNO, les FI olympiques et les FI reconnues pour répondre à leurs attentes en matière de développement et enrichir leurs programmes.

Relations avec les athlètes olympiques

Au cours des quinze dernières années, le rôle de l'athlète actif dans les rangs dirigeants du Mouvement olympique a progressé lentement, mais lorsque les réformes CIO 2000 ont été adoptées, les athlètes ont fait une avancée plus importante que jamais – leurs représentants élus sont devenus membres du CIO et l'un d'entre eux siège désormais à la commission exécutive du CIO.

Commission des athlètes du CIO. Alors que l'appartenance directe des athlètes au CIO leur assure que leurs voix sont entendues et que leurs votes sont pris en compte, le CIO continue de chercher à améliorer ses relations avec les athlètes d'une manière plus large, grâce à la commission des athlètes. Récemment, la composition de la commission a été modifiée pour augmenter la participation des athlètes directement élus par leurs pairs aux Jeux Olympiques. Cette commission compte désormais huit athlètes élus au cours des Jeux de l'Olympiade, quatre élus au cours des Jeux Olympiques d'hiver et sept nommés par le CIO pour maintenir l'équilibre entre les sexes, les origines géographiques et les sports. Des élections se sont déroulées avec succès à Nagano et à Sydney dans les villages olympiques.

Les membres de la commission des athlètes siègent dans toutes les commissions du CIO, et notamment au sein des commissions de coordination – où ils peuvent veiller à ce que les attentes des athlètes soient satisfaites par les COJO – et au sein de la commission médicale – où ils peuvent jouer un rôle direct dans l'élaboration des politiques de lutte contre le dopage.

L'un des objectifs majeurs des quatre dernières années a été d'accroître le nombre de commissions des athlètes des CNO ainsi que la participation des athlètes aux organes dirigeants des FI, ceci aidant au développement d'un réseau d'athlètes actifs. A ce jour, 67 des 199 CNO disposent, à notre connaissance, de leur propre commission des athlètes.

Encourager le développement du sport

Association Mondiale des Olympiens (AMO). Le CIO tente également d'améliorer ses relations avec les olympiens retirés de la compétition. Le CIO a favorisé la création d'une association indépendante, l'Association Mondiale des Olympiens, qui se donne pour objectif d'inciter les olympiens retirés de la compétition à participer au Mouvement olympique. Récemment, l'AMO a rencontré un certain succès avec la création d'associations nationales d'olympiens dans 101 pays et territoires. A Sydney, elle a contribué à la mise en place du Centre de réunion des olympiens.

Relations avec les FI

Le CIO s'efforce de maintenir une relation de coopération avec les FI, et de promouvoir le développement de ces dernières. Les FI sont responsables de tous les aspects de leur sport au niveau international. Le CIO reconnaît et attribue des fonds à deux catégories de FI : les FI olympiques, dont les sports font partie du programme des Jeux Olympiques, et les FI reconnues, dont les sports ne figurent pas au programme mais qui, néanmoins, reçoivent un soutien du CIO.

Niveaux de reconnaissance. Au cours des quatre dernières années, le CIO a reconnu comme nouveaux sports olympiques d'été pour les Jeux de 2000 à Sydney le taekwondo et le triathlon, et comme nouveau sport olympique d'hiver pour les Jeux de 1998 à Nagano le curling. Au cours de cette même période, il a également reconnu 14 FI, dont six à titre provisoire.

Les huit FI auxquelles le CIO a accordé sa pleine reconnaissance sont : la Fédération internationale de danse sportive (IDSF), la Fédération mondiale de karaté (WKF), la Fédération Internationale de Motocyclisme (FIM), la Fédération mondiale de bridge (WBF), la Fédération Internationale des Echecs (FIDE), la Fédération Internationale de Polo (FIP), le Conseil international de rugby (IRB) et la Confédération mondiale des sports de billard (WCBS).

Les six FI reconnues à titre provisoire par le CIO sont : la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), la Fédération internationale des culturistes (IFBB), l'Union Internationale Motonautique (UIM), la Fédération internationale de sumo (ISF), la Fédération internationale de tir à la corde (TWIF) et la Fédération internationale de wushu (IWF).

Il existe actuellement 28 Fédérations Internationales de sports olympiques d'été, sept Fédérations Internationales de sports olympiques d'hiver et 30 Fédérations Internationales reconnues. A noter que la Fédération mondiale de bridge et la Fédération Internationale des Echecs étaient auparavant des organisations reconnues,

Encourager le développement du sport

et que l'Union Internationale de Pentathlon Moderne et de Biathlon (UIPMB) s'est scindée, en 1998, en deux FI distinctes, l'une régissant le pentathlon moderne (UIPM) et l'autre le biathlon (IBU).

Associations de FI. En plus de travailler avec les FI à titre individuel, le CIO collabore également avec leurs associations représentatives: l'Association des Fédérations Internationales des sports olympiques d'été (ASOIF), l'Association des Fédérations Internationales des sports olympiques d'hiver (AIOWF), l'Association des Fédérations Internationales de sports reconnues par le CIO (ARISF) et l'Association Générale des Fédérations Internationales de Sports (AGFIS). Au cours des dernières années, ces associations ont approfondi la coordination et l'échange d'informations avec le CIO.

FI olympiques. La plus importante part du travail du CIO ayant trait aux FI olympiques, responsables de la gestion technique de leur sport aux Jeux Olympiques, concerne l'organisation de leurs compétitions aux Jeux. Cette activité est décrite dans la section se rapportant à la coordination des Jeux Olympiques. En outre, le CIO fournit à chaque FI une part des revenus olympiques pour soutenir son fonctionnement. Le CIO dispense également régulièrement des conseils techniques et adresse des recommandations et des propositions en vue du développement de ces Fédérations.

FI reconnues. La signature d'un accord entre le CIO et l'ARISF relatif au développement des Jeux Mondiaux marque une étape importante dans l'amélioration des relations entre le CIO et les FI reconnues. Le CIO augmentera son financement des Jeux Mondiaux et travaillera avec les FI reconnues pour accroître la participation des CNO et favoriser l'amélioration du programme sportif, afin d'offrir un meilleur niveau de compétition et une meilleure expérience aux athlètes.

Outre ce soutien aux Jeux Mondiaux, auxquels toutes les Fédérations reconnues participent, le CIO partage le financement de compétitions organisées individuellement par les Fédérations lors d'occasions spéciales.

Comité International Paralympique (IPC). Le CIO a fortement accru ses relations avec l'IPC. Il a appelé le Président de l'IPC à devenir membre du CIO et divers représentants de ce comité à siéger au sein de commissions appropriées, telles que les commissions d'évaluation et de coordination. Il a signé un protocole d'accord qui conduira à une coopération plus approfondie. Selon ce protocole, le CIO accroîtra sa participation financière à l'administration, au développement sportif et à l'entraînement des athlètes de l'IPC. L'IPC et le CIO mettent également au point, à l'heure actuelle, un accord supplémentaire concernant l'organisation des Jeux Paralympiques.

Encourager le développement du sport

Par ailleurs, le CIO reconnaît le Comité International des Sports des Sourds (CISS), qu'il soutient également.

Relations avec les CNO

Le CIO gère plusieurs programmes qui ont pour but de maintenir les relations avec l'ensemble des CNO et de soutenir ces derniers dans leur développement. Les CNO sont un pilier essentiel du Mouvement olympique, dans la mesure où ils coordonnent toutes les activités olympiques à l'intérieur de leurs frontières et, plus important, parce qu'ils soutiennent l'entraînement des athlètes et organisent les délégations qu'ils conduisent aux Jeux.

Au cours des quatre dernières années, le CIO a aidé à la création de trois nouveaux CNO – Micronésie, Palau et Erythrée – et les a reconnus. Il a entamé des démarches préliminaires en vue de la mise en place d'un CNO au Timor oriental. Aujourd'hui, le Mouvement olympique comprend 199 CNO actifs, ce qui constitue l'un des plus importants réseaux mondiaux actuels.

Un département reconstitué. Avec l'accroissement de ce réseau, les ressources nécessaires à son soutien et à son développement ont dû augmenter elles aussi. Il y a quatre ans, le CIO a revu la manière dont il abordait les relations avec les CNO et a transformé ce secteur de son administration en un département proprement dit, chargé de faciliter le développement des CNO et de faire entendre leurs demandes lors de la coordination des Jeux. Après avoir formellement établi des liens avec les CNO, le nouveau département a étudié les attentes de ces derniers, qui varient énormément en fonction de l'état de leur développement et du niveau de ressources qui sont les leurs. Finalement, pour respecter le double intérêt de chaque CNO, le département s'est organisé en deux sections, l'une chargée des services aux Jeux (dont les activités ont été présentées dans la section consacrée à la coordination des Jeux) et l'autre réservée à l'administration des CNO.

Meilleure communication et coordination approfondie. Le département nouvellement restructuré a centralisé toutes les activités et ressources du CIO en rapport avec les CNO afin de constituer un seul interlocuteur. Il a également mis en place une base de données pour rassembler les informations fournies par les CNO et c'est ainsi qu'a été créé un extranet exclusivement réservé aux CNO. Cet extranet, constamment perfectionné par les CNO et le CIO, est vite devenu un outil indispensable de communication et de coordination. Il a augmenté les capacités des CNO à faire fructifier leurs idées de développement. Aujourd'hui, quelque 116 CNO sont reliés à l'extranet.

Encourager le développement du sport

Meilleurs outils et professionnalisme accru. Le CIO est en train d'affecter des ressources plus importantes à l'amélioration et à l'uniformisation des pratiques de travail des CNO. En utilisant les meilleures pratiques découvertes au sein de ce réseau, le CIO met actuellement au point une gestion modèle pour les CNO. Il a examiné les statuts de chaque CNO pour s'assurer qu'ils étaient bien conformes à la *Charte Olympique* et qu'ils renforçaient ainsi la position juridique des CNO dans leurs pays et territoires respectifs.

Associations continentales. Pour mieux répondre aux questions régionales au sein du réseau des CNO, le CIO s'est lancé dans une collaboration plus étroite avec l'Association des Comités Nationaux Olympiques (ACNO) et les cinq associations continentales. Etant donné que ces associations se sont transformées en représentantes efficaces des CNO qui les composent, travailler avec elles augmentera l'efficacité de l'action du CIO à l'égard de leurs membres. Le CIO fournit également une assistance technique à environ six Jeux continentaux et régionaux par an.

Plan quadriennal. Les réalités auxquelles doivent faire face les CNO évoluant de plus en plus vite, le CIO élabore un plan quadriennal qui évalue les possibilités et les risques commerciaux à venir, afin d'être mieux à même de conseiller les CNO dans leur évolution pour qu'ils répondent à ces défis. Le plan servira à structurer le suivi des relations entre le CIO et les CNO.

Soutenir l'exercice du droit de pratiquer un sport

Tous les athlètes talentueux n'ont malheureusement pas la possibilité de s'entraîner à un haut niveau; certains enfants n'ont même pas du tout la possibilité de pratiquer un sport. Le CIO s'engage à faire tomber les barrières sociales, politiques et économiques qui empêchent les jeunes de pratiquer un sport et d'exprimer leurs talents à un niveau supérieur.

Solidarité Olympique. La Solidarité Olympique est un département autonome du CIO qui aide les CNO et leurs associations continentales à développer le sport et les activités olympiques sur la base de leurs besoins et priorités spécifiques. La Solidarité Olympique finance ces programmes en administrant la part des revenus provenant des droits de retransmission des Jeux Olympiques allouée aux CNO. Au cours de la période 1997-2000, le budget de la Solidarité Olympique affecté au développement était de USD 122 millions.

- **Programmes à l'intention des athlètes.** Les programmes de la Solidarité Olympique qui forment des administrateurs, des entraîneurs ou des conseillers

Encourager le développement du sport

techniques profitent indirectement aux athlètes. La Solidarité Olympique fournit également une assistance directe aux sportifs méritants du monde entier. Divers programmes sont proposés aux athlètes des Jeux d'hiver et des Jeux d'été, et à ceux qui n'ont pas encore complètement atteint le haut niveau.

Pour les *Jeux Olympiques d'hiver à Nagano*, la Solidarité Olympique a financé et proposé une assistance aux CNO qui avaient besoin d'aide pour l'entraînement de leurs athlètes. Les bourses de la Solidarité Olympique attribuées à 42 CNO ont permis à 346 athlètes d'atteindre les niveaux de qualification olympique. Environ deux tiers d'entre eux – 220 – se sont qualifiés pour les compétitions de Nagano et quatre concurrents ont remporté des médailles. Du fait de cette assistance et d'autres programmes soutenus par le CIO, 72 CNO ont eu la possibilité d'entraîner et de qualifier des athlètes pour Nagano. Il s'agit là du plus grand nombre de CNO ayant participé à des Jeux Olympiques d'hiver.

Pour les *Jeux Olympiques à Sydney*, la Solidarité Olympique a mis au point le programme de bourses Sydney 2000 qui a attribué une aide financière, en vue de leur entraînement pour les Jeux, à 632 athlètes méritants, originaires de 121 CNO en développement. Trois boursiers sur quatre – soit 472 – se sont qualifiés pour concourir à Sydney. Ces boursiers ont remporté 28 médailles d'or, 20 d'argent et 20 de bronze ainsi que 92 certificats pour avoir participé aux finales de leur sport.

Pour les athlètes qui n'ont pas encore atteint le haut niveau, la Solidarité Olympique propose une bourse de deux ans aux jeunes espoirs, âgés de 15 à 18 ans, qui démontrent qu'ils ont le potentiel requis pour satisfaire aux critères de la compétition internationale, mais dont les CNO ne peuvent assumer les frais d'entraînement. Mettant l'accent sur les valeurs d'éducation de la jeunesse, la Solidarité Olympique fait en sorte que ces bourses couvrent également les frais d'étude de l'athlète. Au cours des quatre dernières années, la Solidarité Olympique a attribué ces bourses à 301 athlètes de 95 CNO.

- **Programmes pour entraîneurs.** La Solidarité Olympique a créé ces programmes pour fournir aux entraîneurs des CNO en développement un accès plus important aux dernières techniques et pratiques d'entraînement. Les programmes permettent aux entraîneurs d'assister à des stages et séminaires spécialisés ou de suivre une formation dispensée par des entraîneurs de haut niveau. Au cours des quatre dernières années, la Solidarité Olympique a attribué 450 bourses de ce type.

- **Programmes pour dirigeants sportifs et CNO.** Du fait que les CNO jouent un rôle central dans le développement et la coordination du sport dans leur domaine,

Encourager le développement du sport

la Solidarité Olympique organise un certain nombre de séminaires qui ont pour but d'aider les CNO à former des dirigeants sportifs professionnels et compétents. Elle participe également au financement de certaines de leurs activités essentielles, dont le développement sportif. Le CIO, par le biais de la Solidarité Olympique notamment, a également offert un soutien financier aux CNO pour les aider à couvrir les frais de déplacement aux Jeux de leurs athlètes et dirigeants, ainsi que le transport de leur équipement à Nagano et à Sydney. La Solidarité Olympique a également octroyé des subventions à tous les CNO, en fonction de la taille de leur délégation, pour les récompenser de leur contribution au succès des Jeux.

Pour Nagano, la Solidarité Olympique a versé à chaque CNO participant une allocation destinée à couvrir les frais de voyage de trois athlètes et d'un officiel au maximum, la somme de USD 6000 pour le remboursement des dépenses de logistique et un montant maximal de USD 8000 pour la prise en charge des frais de voyage et d'hébergement des présidents et secrétaires généraux. En tant que représentants de leur délégation, ces dirigeants remplissent des fonctions officielles durant les Jeux. Pour Sydney, compte tenu notamment des revenus élevés générés par le CIO grâce aux droits de télévision et aux contrats de parrainage mondiaux, le SOCOG a pris en charge les frais de voyage de tous les athlètes qualifiés pour les Jeux afin de réduire les dépenses de logistique que supposait l'envoi des délégations en Australie. Le SOCOG a également hébergé gratuitement les délégations dans le village olympique pendant la durée des Jeux.

- **Programmes avec les associations continentales.** A la suite de la décision du CIO de décentraliser ses activités avec les CNO, la Solidarité Olympique a accru sa coopération avec l'ACNO et les associations continentales. Le soutien de la Solidarité Olympique aux associations continentales se compose d'une contribution annuelle à leur budget de fonctionnement, de subventions pour l'organisation de réunions et de séminaires, et d'allocations pour le développement de leurs propres programmes continentaux. Les associations continentales aident pour leur part la Solidarité Olympique à surveiller et à assurer le suivi des divers programmes auxquels participent leurs CNO.

- **Programme avec les FI.** Ce programme, financé par le CIO mais géré par la Solidarité Olympique, a été mis au point au bénéfice mutuel des FI et de la Solidarité Olympique. Grâce à ce programme, la Solidarité Olympique contribue à l'accroissement des activités sportives des FI dans les régions en développement. Pour leur part, les FI fournissent une assistance technique essentielle aux programmes sportifs de la Solidarité Olympique.

Encourager le développement du sport

Sport pour tous. Reconnaissant les bienfaits de l'activité physique au niveau de la santé et de la société, le CIO a créé la commission du sport pour tous dont la mission est de collaborer avec d'autres organisations internationales en vue de déterminer comment répondre au défi qu'impose de donner à chacun, quel que soit son âge, son sexe, son origine sociale et ses possibilités économiques, la possibilité de pratiquer un sport. Les principales activités de la commission sont de tenir, tous les deux ans, un congrès de spécialistes pour échanger des idées sur la meilleure méthode de promotion du sport pour tous, de patronner la course de la Journée olympique et de proposer des subventions à des manifestations sportives au niveau national.

- **Congrès du sport pour tous.** Le Congrès de 1998, qui s'est tenu à Barcelone, Espagne, a souligné la nécessité de renforcer le lien entre les activités sportives et les programmes éducatifs. Le Congrès de 2000, qui a eu lieu à Québec, Canada, s'est concentré sur la nécessité de modifier les politiques gouvernementales pour encourager le sport pour tous. Les congrès étaient organisés avec l'aide de l'Organisation Mondiale de la Santé, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, de l'Association Générale des Fédérations Internationales de Sports et de la Fédération Internationale du Sport pour Tous. Ces deux congrès ont attiré plus de 700 participants de plus de 100 pays.

- **Allocations de sport pour tous.** La commission du sport pour tous attribue des allocations d'un montant de USD 5 000-10 000 à une quinzaine de manifestations par an – environ trois par continent – qui assurent la promotion de la participation sportive. Parmi les manifestations ayant obtenu ce patronage au cours des quatre dernières années, citons :

- le Festival du sport et de la culture pour la paix – Guinée-Bissau 2000
- le Festival de Carlisle Bay Water – Barbade 2000
- le Festival sportif national pour les femmes – Singapour 2000
- la Journée de la marche – Bulgarie 1999
- les Jeux des Iles Salomon – Iles Salomon 2000.

Autre soutien aux sports non olympiques. Le CIO attribue également des subventions directes à un certain nombre de compétitions sportives non olympiques, organisées notamment par :

- le Conseil International du Sport Militaire (CISM)
- la Fédération Internationale du Sport Universitaire (FISU)
- l'Union Sportive Internationale des Polices (USIP)
- la Fédération internationale du sport scolaire (ISF).

Encourager le développement du sport

Promotion de la femme dans le sport. Les politiques du CIO dans ce domaine ont pour objectif d'accroître la participation de la femme dans tous les domaines sportifs, partout dans le monde. Pour atteindre cet objectif, le CIO a lancé un certain nombre d'activités au niveau institutionnel et sur le terrain, en coopération avec la Solidarité Olympique, les CNO, les FI et d'autres organisations.

Le CIO a créé un groupe de travail "Femme et Sport" pour mener les activités du CIO dans ce domaine. Le groupe de travail est composé de représentants des athlètes, du CIO, des FI et des CNO ainsi que de spécialistes des questions féminines.

L'un des buts majeurs du groupe de travail au cours des quatre dernières années a été d'encourager l'augmentation de la participation féminine aux Jeux Olympiques d'hiver à Nagano puis aux Jeux Olympiques d'été à Sydney, ainsi qu'au niveau décisionnel au sein des organes dirigeants du Mouvement olympique. Il en résulte que la participation féminine a atteint 36% à Nagano et 38% à Sydney. Le CIO a également atteint son objectif d'avoir au moins 10% de femmes parmi ses membres et au sein de la commission exécutive.

Olympafrica. Dans les régions du monde où les enfants ne disposent d'aucun lieu pour la détente, l'introduction d'activités sportives et de loisirs est essentielle pour assurer leur bon développement. Soutenue par le CIO, la Banque mondiale, DaimlerChrysler et le Ministère français de la Coopération, la Fondation Olympafrica cherche à développer les infrastructures locales et le savoir-faire nécessaire pour répandre la pratique des sports et autres activités récréatives dans les régions défavorisées de l'Afrique. La population locale est employée à construire et finalement à gérer les centres sportifs et de loisirs. Ces centres sont souvent les seuls espaces réservés aux activités récréatives pour les jeunes et se transforment rapidement en lieux où ces derniers reçoivent non seulement un apprentissage sportif mais aussi une formation aux valeurs fondamentales.

Au cours des quatre dernières années, le CIO a aidé Olympafrica à atteindre son objectif de construire 15 centres dans divers pays africains et de lancer un programme de formation des entraîneurs. Grâce à ce programme, Olympafrica espère améliorer la gestion de ces centres par l'échange de pratiques éprouvées. Le programme est géré, avec l'assistance de l'administration du CIO, par la Fondation internationale Olympafrica à Dakar, Sénégal.

Faire progresser les sciences du sport

Le CIO fut, en 1967, la première organisation sportive à créer une commission médicale. L'activité de la commission médicale est fondée sur trois principes de base : 1) la protection de la santé des athlètes, 2) la défense de l'éthique médicale et sportive, et 3) l'assurance que chacun a les mêmes chances en compétition. Cette commission finance, promeut et coordonne la recherche en vue de définir les substances ainsi que les actions nuisibles aux athlètes et diffuse l'information sur le maintien de la santé des athlètes, aux athlètes, aux entraîneurs et aux administrateurs par le biais de publications et de séminaires.

Des progrès ont été effectués au cours des quatre dernières années dans la lutte contre le dopage, mais ce combat se poursuit. La détermination du CIO à mettre au point les meilleures méthodes de détection n'est bornée que par les limites qu'impose la science et par la nécessité de pouvoir soutenir une action en justice. Ce dernier point est important car le CIO cherche constamment à protéger les droits de l'athlète innocent.

Faire progresser les sciences du sport

Faire progresser les sciences du sport

Responsable du contrôle du dopage aux Jeux Olympiques uniquement, le CIO travaille néanmoins à la protection de la santé des athlètes, à la promotion de l'éthique sportive et défend le fair-play depuis plus de trente ans. Au cours des quatre dernières années, le CIO, grâce à sa commission médicale, a fait des progrès avec l'introduction des contrôles sanguins et d'un test de détection de l'érythropoïétine (EPO) aux Jeux Olympiques, la création de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) et le soutien au domaine en plein essor des sciences du sport.

Lutte contre le dopage

La lutte contre le dopage comprend plusieurs volets dont le CIO a cherché à favoriser le développement :

Recherche. Le CIO a concentré le financement de la recherche de ces quatre dernières années sur la mise au point de méthodes de détection de l'usage abusif de la testostérone, de l'hormone humaine de croissance (hGH) et de l'EPO. Au début de 1997, la commission médicale a tenu une réunion de scientifiques de haut niveau pour envisager les domaines de recherche nécessaires à la mise au point de méthodes de détection fiables. En dépit du souhait du CIO de contrôler ces substances, il ne peut le faire que lorsque la communauté scientifique a mis au point des méthodes de détection capables d'affronter d'éventuels recours en justice.

- **EPO.** Le CIO a financé quatre équipes de recherche sur l'EPO. La dernière équipe, financée conjointement avec le gouvernement australien, a mis au point une méthode combinant tests sanguins et analyses d'urine, laquelle méthode a eu un effet efficace de dissuasion lors de son application aux Jeux Olympiques à Sydney. Avec l'application de cette méthode, c'était la première fois dans l'histoire olympique que le CIO procédait à des prélèvements sanguins pour y rechercher des substances interdites.

- **hGH.** La commission médicale a financé d'importantes recherches pour tenter de développer une méthode de détection de l'usage abusif de l'hormone humaine de croissance. Le projet hGH 2000, cofinancé par l'Union européenne, a permis de découvrir une méthode de contrôle indirecte prometteuse. Toutefois, un groupe d'experts scientifiques a précisé que davantage de recherches et d'expériences

Faire progresser les sciences du sport

étaient nécessaires pour rendre le test applicable à tous les athlètes, dans toutes les conditions. La question de savoir si la méthode indirecte pourrait faire face à une action judiciaire s'est également posée.

- **Testostérone.** Le CIO a financé une étude pour améliorer la capacité de détection de la différence de concentrations de carbone entre la testostérone sécrétée naturellement et la testostérone artificielle. Le CIO a également lancé des études longitudinales pour déterminer le niveau de testostérone naturelle chez l'athlète. Le travail est en cours.

- **Compléments nutritionnels.** La commission médicale a averti les athlètes en 1999 que des compléments nutritionnels mal étiquetés pouvaient contenir de la nandrolone, ses constituants ou d'autres substances interdites. Parallèlement, elle a demandé aux gouvernements de surveiller davantage la fabrication de ces produits de plus en plus populaires. Les premiers résultats de la recherche que le CIO continue de financer laissent supposer que les compléments peuvent être contaminés par des substances interdites durant le processus de leur fabrication.

- **Asthme.** L'usage courant par des athlètes de haut niveau de traitements contre l'asthme à base de stéroïdes a suscité des interrogations. Le CIO finance un projet de recherche pour définir l'asthme avec précision afin que seuls les véritables asthmatiques puissent prétendre à une dérogation médicale les autorisant à se faire traiter avec des médicaments à base de stéroïdes.

- **Manipulation génétique.** A la fin de cette période quadriennale, le CIO a commencé à s'intéresser à un élément qui est en train d'apparaître : le dopage génétique. Le CIO a commencé à rassembler des informations sur le sujet et va soutenir la recherche dans cette voie pour définir l'étendue de cette nouvelle menace.

Liste des substances et méthodes interdites. La commission médicale fixe une liste des substances et des méthodes interdites aux participants des Jeux Olympiques. La liste est une composante essentielle du Code antidopage du Mouvement olympique; elle est utilisée par d'autres organisations dans le cadre de leurs activités de contrôle de dopage tout au long de l'année. La commission révisé et publie la liste tous les ans, sur la base des meilleures données scientifiques disponibles.

Laboratoires de contrôle accrédités. Les buts de la commission médicale au cours des quatre dernières années ont été d'accroître l'implantation géographique des

Faire progresser les sciences du sport

laboratoires qu'elle accrédite pour effectuer les contrôles de dopage, d'harmoniser et de normaliser les procédures de contrôle et de compte rendu. Le CIO a accrédité de nouveaux laboratoires en Amérique du Sud et en Afrique si bien que chaque continent dispose maintenant d'au moins un laboratoire accrédité. Il a également demandé à tous les laboratoires accrédités de se conformer à la norme ISO 25 qui établit une méthode reconnue pour le traitement et l'annonce des résultats.

Contrôle de dopage. Le CIO étant responsable du contrôle de dopage durant les Jeux Olympiques, la commission médicale travaille avec l'équipe médicale du COJO pour effectuer les contrôles en compétition et hors compétition des athlètes inscrits aux Jeux. Au cours des Jeux Olympiques d'hiver à Nagano, l'équipe médicale CIO/NAOC a procédé à 700 contrôles de dopage et aucun cas de dopage n'a été avéré. Durant les Jeux Olympiques à Sydney, l'équipe CIO/SOCOG a effectué 2076 contrôles en cours de compétition, 404 contrôles hors compétition et 307 contrôles de l'EPO. Le CIO a découvert onze athlètes coupables de dopage.

Agence Mondiale Antidopage. A la suite de la Conférence sur le dopage dans le sport, à Lausanne en février 1999, le CIO a créé l'Agence Mondiale Antidopage et lui a apporté un financement initial de USD 25 millions. L'Agence indépendante, qui réunit des représentants du monde sportif, gouvernemental, scientifique et éthique, a pour but de promouvoir un sport sans dopage. L'AMA a rempli deux fonctions importantes dans la période précédant les Jeux Olympiques et durant leur déroulement à Sydney. Elle s'est employée, avec les Fédérations Internationales des sports olympiques d'été, à mener plus de 2000 contrôles hors compétition sur les athlètes préparant les Jeux dans 27 sports. Au cours des Jeux, l'AMA a agi en tant qu'observateur indépendant, suivant toutes les facettes du programme de contrôle de dopage. Après les Jeux, elle a publié un rapport des observateurs indépendants, lequel a indiqué que le programme de contrôles avait été conduit en toute équité et de manière professionnelle. Le rapport contient également des recommandations pour améliorer les procédures, que la commission médicale est en train d'étudier.

Promouvoir une saine pratique du sport

Le CIO a étendu ses programmes destinés à sensibiliser davantage la population à de saines pratiques sportives et à des moyens naturels capables d'améliorer la performance sportive.

Faire progresser les sciences du sport

Médecine du sport. Non seulement les équipes médicales CIO/COJO effectuent des contrôles de dopage aux Jeux Olympiques mais elles soignent aussi les athlètes qui en ont besoin. A Nagano, l'équipe médicale CIO/NAOC, présente sur les 26 sites de compétition, lieux d'hébergement et de travail, a donné 5 200 consultations médicales et traité 680 athlètes. A Sydney, l'équipe CIO/SOCOG, présente sur les 78 sites de compétition, lieux d'hébergement et de travail, a donné 14 218 consultations et traité 5 457 athlètes.

Biomécanique. La commission médicale patronne des projets de recherche qui étudient les possibilités d'améliorer la performance sportive en analysant la mécanique du sport concerné et en améliorant l'équipement. Par le passé, ces efforts ont conduit au développement des perches en fibre de verre, au perfectionnement de l'aérodynamisme de la bicyclette et à l'amélioration du revêtement des pistes d'athlétisme. A Sydney, le CIO a soutenu des projets de recherche biomécanique en natation visant à étudier le déplacement du corps dans l'eau.

Femmes, enfants et sport. Désormais, le mode de réaction du corps masculin à la tension de l'entraînement et son comportement dans la performance de haut niveau sont mieux connus que ceux du corps de la femme et de l'enfant. La commission médicale tente d'approfondir la recherche dans ces directions afin d'être mieux à même de définir les comportements diminuant les risques de blessures et autres problèmes médicaux chez la femme et l'enfant.

Prix olympique du CIO sur les sciences du sport. La commission médicale décerne le Prix olympique du CIO, parrainé par Pfizer, à d'éminents chercheurs qui étudient le mouvement humain, l'exercice et le sport. La récompense vient souligner combien il est important de poursuivre la recherche scientifique dans ces secteurs qui contribuent à une meilleure qualité de vie à tout âge. Le deuxième prix olympique du CIO, accompagné de USD 250 000, a été attribué, lors des Jeux Olympiques d'hiver de 1998 à Nagano, au professeur Savio Woo (Université de Pittsburgh, USA) pour sa contribution à la médecine sportive par des découvertes dans le domaine des fonctions articulaires et de la guérison des blessures. Le troisième prix olympique du CIO, accompagné de USD 500 000, a été remis, lors des Jeux Olympiques de 2000 à Sydney, au Dr John O. Holloszy pour avoir démontré comment les exercices d'endurance augmentent le volume des muscles squelettiques qui à leur tour accroissent l'endurance.

Faire progresser les sciences du sport

Congrès mondial du CIO sur les sciences du sport. Le Congrès mondial du CIO parrainé par un sponsor, est accueilli par le COJO l'année qui précède les Jeux. Il a pour objet d'offrir un forum aux scientifiques les plus en vue de la médecine sportive et leur permettre de présenter leurs travaux de recherche (théorique, appliquée et clinique) à une assistance internationale composée de médecins, de thérapeutes, de scientifiques et d'entraîneurs. Le but est de faire passer la connaissance des scientifiques aux entraîneurs qui instruisent les athlètes. Pour s'assurer que les entraîneurs de tous les CNO puissent en profiter, la Solidarité Olympique distribue des fonds à l'intention des entraîneurs de CNO en développement pour leur permettre d'assister à la conférence. Le thème du quatrième congrès mondial en 1997 était "Entraînement et soin aux athlètes – Concepts et technologies actuels." Le thème du cinquième congrès mondial en 1999 était "La science et la médecine des performances de haut niveau : optimisation, prévention des blessures et rééducation."

Académie des sciences du sport du CIO. Le CIO réunit les plus grands experts des sciences du sport, qui sont appelés à conseiller la commission médicale. Ce groupe a récemment été très utile dans l'examen du nouveau test de l'EPO.

Programme de recherche CIO-Pfizer. La commission médicale propose un programme de recherche en étroite collaboration avec les FI en vue d'améliorer la pratique du sport. Les découvertes que l'on doit déjà à ce programme comprennent la position en V désormais adoptée par les sauteurs à ski et le "patin-clap" utilisé par les patineurs de vitesse. Au moins six (6) projets ont été sélectionnés pour être appliqués aux Jeux Olympiques d'hiver.

Education des CNO. La Solidarité Olympique collabore avec la commission médicale du CIO pour organiser des stages de médecine du sport à l'intention de tous les CNO intéressés. Le but est de transmettre aux entraîneurs et administrateurs les connaissances acquises à partir des divers projets de recherche, afin que les athlètes en bénéficient sur le terrain. Au cours des quatre dernières années, des spécialistes sélectionnés ont animé près de cent stages à des officiels travaillant pour des CNO en développement.

Contribuer à la société par le sport

En contribuant à des secteurs qui appartiennent à son domaine de compétence, le Mouvement olympique choisit de prendre une part active à la société. Dans les régions du monde les plus défavorisées, le CIO cherche à améliorer la qualité de vie des populations et leur bien-être par le sport. L'aide aux nécessiteux vient donc compléter la mission du CIO de promouvoir l'Olympisme.

Le CIO et ses partenaires olympiques ne sont pas organisés pour prodiguer une assistance directe; c'est pourquoi ils collaborent avec les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, parmi lesquelles plusieurs agences des Nations Unies, déjà sur place. En coopération avec ces partenaires, le CIO tente généralement de proposer le sport comme une diversion au conflit et au découragement et comme moyen d'éducation, notamment pour la jeunesse qui, le plus souvent, forme la majorité des défavorisés.

Dans certains cas, le soutien du CIO est symbolique mais la plupart du temps son intervention comprend une aide financière et technique. Au cours des quatre dernières années, le CIO a soutenu des forums de discussion au niveau régional encourageant la paix et la coopération. Il a fourni de la nourriture et des équipements sportifs aux réfugiés, contribué au financement des campagnes contre le Sida et l'abus de drogues, et distribué du matériel pédagogique aux entraîneurs et aux enseignants. L'ONU a rendu hommage aux efforts du CIO dans ce domaine dans la déclaration de son Sommet du millénaire.

Contribuer à la société par le sport

Contribuer à la société par le sport

Parce que la vision de l'Olympisme est de former des individus et une société meilleurs, le CIO tente, dans la mesure de ses moyens, de faire appel au sport pour encourager le développement harmonieux des hommes, des femmes et des enfants, et de leurs communautés dans les situations extrêmes. L'action sociale du CIO peut être rangée en trois catégories : celle qui engendre la coopération et la paix, celle qui crée des activités sportives et de loisirs au profit des victimes de conflits et celle qui améliore le bien-être des populations dans le besoin.

Paix et coopération

L'histoire a démontré que le sport pouvait unir les individus en dépit de leurs différences. Le CIO œuvre au soutien de cette notion.

Trêve Olympique. Les Jeux Olympiques, des temps anciens et modernes, ont montré que l'amitié, la solidarité et la coopération entre les peuples étaient possibles pour autant que la volonté soit présente. Le CIO a fait revivre l'esprit de la Trêve Olympique, l'ancien engagement qui garantissait que les cités grecques baisseraient les armes pour permettre aux Jeux Olympiques de se dérouler. Cette initiative favorise la compréhension mutuelle et le déroulement de compétitions pacifiques entre les peuples en conflit. En 1999, l'Assemblée générale des Nations Unies a voté une résolution soutenant le respect de la Trêve Olympique avant les Jeux Olympiques. Un nombre record de 180 pays sur 188 Etats membres ont soutenu cette résolution.

Les deux Corées. Le pouvoir de la Trêve Olympique a été concrètement démontré au cours de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de 2000 à Sydney, lorsque les délégations de la Corée du Nord et du Sud, deux pays techniquement toujours en guerre, ont défilé ensemble sous un seul drapeau, le drapeau de la péninsule coréenne.

Centre International pour la Trêve Olympique. En coopération avec le gouvernement grec, le CIO a créé la Fondation et le Centre International pour la Trêve Olympique en 2000. Le Centre a pour mission de promouvoir la paix, l'amitié et l'entente internationales par l'intermédiaire du sport et de l'idéal olympique. Il encouragera le contact entre belligérants, facilitera les démarches humanitaires dans les zones ravagées par les conflits et tentera d'assurer que les conflits n'empêchent pas les jeunes de participer aux Jeux Olympiques.

Contribuer à la société par le sport

Année pour une culture de la paix. Les Nations Unies ont proclamé l'année 2000 : Année internationale pour une culture de la paix. Une idée fondée sur des principes qui mettent en valeur l'initiative de la Trêve Olympique. L'objectif est de contribuer au développement de valeurs, d'attitudes et de comportements qui reflètent et encouragent le partage et les relations sociales, dans le respect des principes de liberté, de justice, de démocratie, de tolérance et de solidarité. C'est dans cette perspective que le CIO et l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) ont organisé, en juillet 1999, une Conférence mondiale sur l'éducation et le sport pour une culture de la paix.

Tables rondes sur la paix. Le CIO a organisé plusieurs tables rondes auxquelles ont pris part des représentants de CNO originaires de pays en conflit. Ces tables rondes avaient été conçues pour favoriser un échange de vues sur la capacité du sport à promouvoir la paix et la compréhension, et réfléchir sur les actions que peut entreprendre le Mouvement olympique pour promouvoir une culture de paix dans les régions concernées. Les tables rondes ont été organisées sur le continent américain, dans les Balkans, en Afrique Centrale, en Afrique de l'Est, au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est.

Projet sportif inter-ethnique. Au Burundi, le CIO et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) soutiennent conjointement une initiative pour la promotion de la tolérance et de la compréhension inter-ethniques par le sport. Au cours de la première phase, 13 500 enfants de divers groupes ethniques tutsis et hutus ont pris part à des activités sportives traditionnelles et populaires, avec une concentration des rencontres dans les centres urbains. Dans la seconde phase, le CIO a financé l'achat d'équipements sportifs nécessaires à la pratique d'activités sportives régulières entre les jeunes.

Victimes de conflits

Le CIO a œuvré à la création de projets sportifs à l'intention de victimes de conflits avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), les CNO des pays d'asile ainsi qu'avec d'autres organisations, telles que la Croix-Rouge internationale. Tenant compte des besoins des réfugiés les plus vulnérables, les femmes, les enfants et les personnes âgées, les projets ont des objectifs simples. Les activités sportives et récréatives sont associées à des occupations culturelles; il est ainsi proposé aux jeunes et aux adultes des activités qui favorisent le resserrement des liens communautaires et soulagent la tension émotionnelle éprouvée par tant de réfugiés et autres victimes de conflits.

Contribuer à la société par le sport

Assistance aux réfugiés. Jusqu'à ce que des solutions permanentes soient trouvées, les gouvernements demandent souvent au HCR de fournir une aide d'urgence et une assistance à long terme aux personnes qui ont cherché refuge à l'intérieur de leurs frontières. A l'heure actuelle, le HCR et d'autres agences tentent de subvenir aux besoins de subsistance de dizaines de millions de personnes, dont la moitié sont des enfants. En raison du grand nombre de jeunes concernés, la demande d'activités récréatives organisées est forte.

Le département sportif du CIO a participé à la mise en place de projets dans près de trente camps et autres secteurs d'implantation de réfugiés sur les cinq continents. Les projets sont conçus pour offrir des activités sportives et récréatives structurées aux réfugiés dont l'environnement social a été détruit par la guerre et les conflits. Ces activités offrent l'occasion de se faire des amis, de sortir de l'oisiveté souvent inhérente à la vie de camp de réfugiés et de diffuser les idéaux de tolérance et de compréhension.

Le CIO et le HCR ont également pris l'initiative de créer un kit de sport contenant l'équipement sportif de base pour les camps de réfugiés. Chaque kit est censé répondre aux besoins de 1000 personnes. Ce projet a été conçu, avec le soutien des CNO, pour être mis en place dans les camps de réfugiés aussi bien actuels que futurs. Certains kits ont été utilisés immédiatement, tandis que d'autres sont entreposés, prêts à servir en cas d'urgence.

On trouvera ci-après plusieurs exemples des programmes du CIO d'assistance aux réfugiés au cours des quatre dernières années.

- **Kenya.** Le camp de Kakuma a été créé à l'origine pour recevoir les "Garçons perdus", quelque 10000 jeunes qui avaient fui le Soudan au début des années quatre-vingt-dix et cherché refuge tout d'abord en Ethiopie avant de finalement s'arrêter au Kenya. Le camp devint une terre d'asile pour plus de dix nationalités, et plus de quarante groupes ethniques. Le CIO a collaboré avec le HCR et le gouvernement néerlandais pour mettre au point un projet de développement sportif. Les réfugiés ont pris en charge de manière volontaire une grande part de la tâche à effectuer pour construire les infrastructures. Les coordonnateurs chargés des réfugiés ont quant à eux organisé des programmes d'entraînement réguliers ainsi que des matches pour ceux qui étaient prêts à participer. La population locale a également été invitée à participer et un nouveau terrain de jeu a été construit à côté du camp, sur lequel ont eu lieu les matches entre les équipes des réfugiés et celles de la population d'accueil.

Contribuer à la société par le sport

- **Balkans.** En coopération avec le HCR et les CNO des Balkans, le CIO s'est attaché à créer des projets sportifs pour les réfugiés du Kosovo. En outre, un appel spécial a été lancé aux CNO des pays industrialisés d'Europe, leur demandant de financer l'achat d'équipements sportifs qui seraient utilisés dans des camps de réfugiés ainsi que dans les zones de repeuplement au Kosovo.

- **Népal.** Lorsque le Bhoutan a traversé une période de troubles, le Népal a subi un afflux de réfugiés. Le CIO avec le Conseil sportif national népalais et le Comité National Olympique du Népal ont collaboré avec le HCR à la création d'un programme sportif. Le programme prévoyait la participation des enfants de la population d'accueil tout en proposant des équipements et des installations légères aux écoles locales pour leurs propres programmes sportifs. Outre la fourniture d'équipements, le programme a permis à des dizaines d'enseignants de sport des camps de réfugiés de prendre part à une formation de neuf jours ainsi qu'au même nombre de professeurs d'éducation physique locaux de participer à un enseignement de trois semaines.

- **Rwanda.** Le conflit au Rwanda a eu de lourdes conséquences sur la jeunesse du pays. Le CIO a distribué des installations et équipements sportifs aux centres gérés par le Comité International de la Croix-Rouge pour les enfants non accompagnés. Offrir des activités récréatives à ces enfants est essentiel à leur santé et à leur équilibre émotionnel.

- **Guinée.** Près de 700 000 Libériens et Sierra-Léonais ont trouvé refuge en Guinée. Le CIO et le HCR ont mis sur pied un projet pour favoriser l'envoi d'équipements sportifs, de matériels d'entraînement et autres à l'intention des réfugiés et de la population d'accueil.

- **Tanzanie.** En 1998, la coopération du CIO et du HCR en Tanzanie a débuté par le lancement d'un programme sportif dans six camps de réfugiés accueillant des populations d'origine congolaise (anciennement zaïroise), rwandaise et burundaise. La population combinée de ces camps s'élevait à deux cent mille personnes. Le projet du CIO a permis la distribution d'équipements et d'infrastructures légères, ainsi que des tenues sportives, du matériel d'entraînement pour les entraîneurs et les superviseurs. Ainsi, les enfants en âge scolaire et les jeunes aussi bien que les adultes ont pu prendre part aux activités sociales et récréatives.

Participation à la reconstruction. Une fois la paix rétablie, une tâche immense reste encore à effectuer pour reconstituer les structures sociales et communautaires. Le CIO collabore avec des organisations locales au rétablissement des pratiques sportives et récréatives ainsi qu'à la remise en place des installations sportives.

Contribuer à la société par le sport

- **Timor oriental.** Lorsque que la paix a été restaurée au Timor oriental, le CIO a œuvré avec les Nations Unies et les dirigeants locaux à la reconstruction des installations sportives. Le conflit ayant interrompu l'entraînement des athlètes se préparant aux Jeux Olympiques de 2000, le CIO a collaboré avec les FI concernées pour choisir des athlètes qualifiés et, par le biais de la Solidarité Olympique, financer leur entraînement et leur déplacement à Sydney. En conséquence de quoi, quatre athlètes est-timorais ont pris part aux Jeux sous le drapeau olympique.

- **Guatemala.** Les réfugiés guatémaltèques sont retournés dans leur région d'origine, après avoir séjourné ailleurs au Guatemala et au Mexique, une fois la paix rétablie dans leur pays. Le CIO a lancé un programme sportif mis en place par le HCR et le CNO guatémaltèque, qui a encouragé les réfugiés vivant dans des zones de repeuplement à reconstruire leur communauté.

Personnes dans le besoin

Dans l'ensemble, les crises humanitaires ne sont pas toutes la conséquence d'un conflit. Malheureusement, la criminalité urbaine, l'extrême pauvreté et l'absence de ressources sont quelques-unes des causes de conditions de vie médiocres. Chaque fois, ce sont les femmes et les jeunes qui, en proportion, en sont les plus affectés. Le CIO œuvre avec divers partenaires au lancement de programmes ayant pour objet l'amélioration du bien-être des personnes grâce à des solutions sportives.

Activités de loisirs contre activités improductives. Nombre de sociétés luttent pour garder leurs jeunes éloignés des activités improductives et violentes. Le CIO collabore avec les CNO au développement d'activités de loisirs ayant une influence positive sur la vie des enfants. A Medellin, par exemple, le CNO colombien et le CIO ont mis sur pied le programme de "Football pour la paix" pour enseigner les valeurs sociales fondamentales aux jeunes auparavant impliqués dans le trafic de drogue.

Sport et communautés rurales. Le CIO travaille actuellement, avec l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), à l'élaboration de programmes sportifs dans les zones rurales où les populations ne disposent pas habituellement des ressources suffisantes pour bâtir des installations sportives à l'intention de la jeunesse. Le CIO et la FAO collaborent avec les CNO locaux au lancement de plusieurs projets en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud pour fournir les installations et équipements sportifs de base nécessaires à la pratique des sports et aux activités récréatives de leur choix. Ainsi, les organisateurs espèrent promouvoir une vie saine, renforcer la structure sociale de ces populations et diminuer l'exode des campagnes vers les villes.

Contribuer à la société par le sport

L'emploi par le sport. L'Organisation Internationale du Travail (OIT) et le CIO collaborent à la définition de méthodes permettant de venir en aide aux jeunes sauvés de l'exploitation par le travail ou du front. L'une de ces méthodes a pour but de former les jeunes concernés à la fabrication d'équipements sportifs. L'OIT et le CIO travaillent à la mise sur pied d'un projet pilote en Guinée-Bissau pour faire travailler de jeunes anciens combattants dans l'industrie des matériels sportifs.

L'éducation préventive par le sport. Parce que les vedettes du sport sont célèbres et populaires, elles sont des voix efficaces dans la lutte contre un certain nombre de problèmes qui sont la plaie des sociétés en développement. Le CIO, les FI et les CNO travaillent avec un certain nombre de partenaires, parmi lesquels le Programme des Nations Unies pour le Développement, à la diffusion de messages contre la drogue, le sida et la pauvreté.

Conférences et séminaires. Le CIO apporte également une assistance technique aux organisations humanitaires, en organisant ou en contribuant à un grand nombre de conférences et de séminaires sur les questions sociales. Par exemple, le CIO organise le Forum international olympique annuel pour le développement, auquel des représentants gouvernementaux et non gouvernementaux discutent des principes et des meilleures pratiques de l'assistance technique aux pays en développement.

Crise et réforme du CIO

Les principales activités du CIO depuis la fin de l'année 1998 jusqu'en 1999 peuvent être groupées en deux catégories : la réaction à la crise et la mise en œuvre de réformes.

Le CIO a réagi rapidement et de manière décisive à la crise liée à la candidature de Salt Lake City. La commission exécutive du CIO, par le biais d'une commission ad hoc, a enquêté promptement et en profondeur sur les faits, et les membres du CIO ont exclu ou publiquement sanctionné ceux de leurs collègues qui avaient mal agi. Le CIO a accompli ceci avant la fin du mois de mars 1999. Parallèlement, il a également interdit les visites effectuées aux – ou par – les villes candidates à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 2006 et a nommé une commission d'éthique permanente et indépendante, dont les membres proviennent en majorité de l'extérieur du CIO. La commission d'éthique a par la suite proposé un code de conduite, qui a été adopté avant la fin du mois de juin 1999.

Si le CIO avait simplement souhaité réagir face à cette crise, ces mesures auraient été suffisantes. Le CIO a répondu au comportement inacceptable de certains de ses membres et mis en place un nouveau système susceptible d'empêcher que de tels agissements se reproduisent.

Mais, à la demande instantane du Président Samaranch, le CIO est allé plus loin. Il a engagé un processus consultatif en vue d'encourager des réformes allant au-delà des mesures prises en référence directe avec la crise. Le CIO était déterminé à utiliser la crise pour procéder à de nombreux changements qui n'auraient pas été possibles autrement.

Conséquence de cette crise et des réformes qui s'ensuivent, le CIO est entré dans le XXI^e siècle rénové – plus contemporain, plus réceptif et plus transparent. Les réformes ont adapté l'organisation aux pratiques modernes; toutefois, le CIO présente toujours les caractéristiques qui ont permis au Mouvement olympique de s'épanouir, au point qu'il est devenu le mouvement sportif le plus important du monde.

Crise et réforme du CIO

Crise et réforme du CIO

Le CIO a été le premier à rechercher des preuves d'inconduite en relation avec la candidature de Salt Lake City. Il a également été le premier à publier son rapport et à prendre des mesures. Sa réaction a été rapide et sans appel.

Immédiatement après que les médias eurent prétendu disposer de preuves d'inconduite, le Président Samaranch a ouvert une enquête sur la validité de ces informations. Une semaine plus tard, il a envoyé au SLOC une lettre officielle de demande d'information. Une dizaine de jours après, la commission exécutive a lancé une enquête approfondie sur la question. Six semaines plus tard – seulement deux mois après les premières révélations d'inconduite – le CIO avait répondu à la crise.

Ces mesures rapides pour sanctionner ceux qui s'étaient mal conduits ont finalement donné naissance à un mouvement de réforme sans précédent au sein du CIO.

Crise du CIO

Premières révélations. Le 24 novembre 1998, les médias de Salt Lake City annoncent que le comité de candidature de Salt Lake City a, semble-t-il, financé les études de la fille d'un membre du CIO. Ces allégations d'un comportement inapproprié attribué aux dirigeants de la candidature de Salt Lake City et à un membre du CIO sont annoncées sur une chaîne de télévision locale de Salt Lake City. Le document au cœur de ces allégations s'avérera plus tard être un faux, mais les dirigeants du SLOC confirment la validité des informations qu'il contient.

Réaction initiale du CIO. Le 1er décembre 1998, le Président du CIO envoie une lettre au SLOC exigeant que celui-ci fasse la lumière sur ces informations. Il demande également à la commission juridique du CIO d'examiner ce qu'il en est de l'allégation concernant la bourse. La commission juridique recommande la nomination d'une commission ad hoc chargée d'enquêter sur les circonstances relatives à la candidature de Salt Lake City. Le 11 décembre 1998, la commission exécutive du CIO nomme la commission ad hoc et lance le processus d'enquête interne.

Étendue de l'enquête du CIO. Le CIO a été la première organisation à ordonner une enquête. La commission exécutive du CIO a étendu les recherches pour inclure les élections des villes hôtes depuis 1990. Le Président du CIO a écrit à chacun des comités de candidature ou CNO responsables de ces candidatures, leur demandant de signaler d'éventuelles conduites répréhensibles de la part de membres du CIO. La commission ad hoc a procédé à une enquête sur tous les éléments de preuve tangibles et suffisants.

Crise et réforme du CIO

Enquêtes du SLOC et de l'USOC. Après l'ouverture de l'enquête du CIO, le comité d'organisation de Salt Lake City (SLOC) et le Comité Olympique des Etats-Unis (USOC) ont à leur tour lancé leurs enquêtes. L'investigation du conseil d'éthique du SLOC, qui a eu accès à davantage d'informations que la commission ad hoc du CIO, a révélé plus de cas de comportements répréhensibles. La commission ad hoc du CIO les a ajoutés à ses propres conclusions. La commission spéciale de surveillance de la candidature de l'USOC, conduite par l'ancien sénateur Mitchell, a révélé ce qu'elle estimait être des défaillances dans les procédures de l'USOC et du CIO. Le CIO a répondu aux points soulevés par le "Rapport Mitchell" dans le cadre de son processus de réforme.

Mesure décisive lors de la 108e Session du CIO (Session extraordinaire). L'enquête du CIO a eu pour conséquence le vote par la Session du CIO de l'expulsion de six de ses membres. Quatre autres membres mis en examen avaient démissionné auparavant et un cinquième était décédé entre-temps. Dix autres membres ont reçu un avertissement.

Réforme du CIO

La 108e Session – extraordinaire – a également entamé ce qui allait devenir un examen complet et un processus de réforme de tous les aspects de l'organisation. Certaines de ces réformes, telles que la création d'une commission d'éthique, ont été recommandées par la commission exécutive et immédiatement adoptées par les membres. La majeure partie d'entre elles, toutefois, furent le résultat d'une étude approfondie entreprise par la commission CIO 2000.

Commission d'éthique du CIO. L'une des réformes structurelles les plus significatives a été la création de la commission d'éthique du CIO par la 108e Session. La commission est chargée de veiller à ce que les normes éthiques destinées aux membres du CIO soient claires, appliquées et respectées.

Le juge Kéba Mbaye, membre du CIO et ancien vice-président de la Cour Internationale de Justice, préside cette commission au sein de laquelle il est entouré de cinq personnalités indépendantes et de deux membres du CIO : Howard Baker, ancien dirigeant de la majorité aux Etats-Unis (M. Baker a laissé son siège vacant du fait d'une récente nomination comme ambassadeur des Etats-Unis au Japon); Charmaine Crooks, membre du CIO et concurrente à cinq reprises aux Jeux Olympiques; Javier Pérez de Cuellar, ancien Secrétaire général de l'ONU; Robert Badinter, ancien président du Conseil constitutionnel français; Kurt Furgler, ancien

Crise et réforme du CIO

président de la Confédération suisse; Chiharu Igaya, membre du CIO, directeur d'entreprise et médaillé d'argent; et Sir Ninian Stephan, ancien gouverneur général de l'Australie.

Code d'éthique. Les premiers travaux de la commission ont abouti à l'adoption d'un code d'éthique et de modifications aux Règles 20 et 25 de la *Charte Olympique* lors de la 109e Session du CIO en juin 1999. Le Code d'éthique du CIO régit les actions des membres du CIO ainsi que celles des dirigeants des comités de candidature à l'organisation des Jeux Olympiques et des COJO dans leurs relations avec les membres du CIO. Les amendements à la Charte ont étendu et précisé le pouvoir de la commission exécutive du CIO de sanctionner et de suspendre des membres pour comportement inapproprié.

Procédure intérimaire pour l'élection de la ville hôte des Jeux Olympiques d'hiver de 2006. L'une des réformes adoptées immédiatement par le CIO au cours de sa 108e Session concernait la procédure d'élection de la ville chargée d'organiser les Jeux Olympiques d'hiver de 2006. Selon cette procédure intérimaire, les cadeaux et les visites des membres ont été interdits et un collège de sélection a été mis en place pour choisir les deux finalistes parmi les six candidates.

Transparence accrue. Tout au long du processus de réforme, le CIO a régulièrement accru sa transparence. Au cours de sa 108e Session, le CIO a publié ses états financiers vérifiés par PriceWaterhouseCoopers. Plus tard dans l'année, il a ouvert aux médias les séances plénières de la commission CIO 2000 et, pour la première fois, l'assemblée annuelle des membres, la 109e Session à Séoul. A présent, les médias peuvent assister à toutes les Sessions.

Commission de réforme CIO 2000. La 108e Session a également créé la commission CIO 2000, investie du large mandat d'examiner toutes les facettes de l'organisation, y compris ses structures, ses politiques et ses procédures. La commission s'est scindée en trois sous-commissions pour examiner la composition et la structure du CIO, la procédure d'élection de la ville hôte des Jeux et le rôle futur du CIO. Lors d'une série de réunions des groupes de travail au cours de l'été 1999, la commission CIO 2000, sur la base d'un consensus, a élaboré cinquante recommandations qu'elle a soumises à l'approbation de la 110e session.

Un comité exécutif de 26 membres, comprenant autant de membres du CIO que de personnalités extérieures, dirigeait les travaux de la commission plénière composée de 82 personnes. La commission CIO 2000 comptait de hauts dirigeants d'organisa-

Crise et réforme du CIO

tions sportives internationales, des décideurs du monde des affaires, des universitaires, des sponsors, des représentants des diffuseurs partenaires et des personnalités de renommée internationale. Elle comprenait également les dix membres de la commission des athlètes du CIO élus par leurs pairs lors des précédentes éditions des Jeux de l'Olympiade et des Jeux Olympiques d'hiver.

Parmi les membres figuraient : Boutros Boutros-Ghali, ancien secrétaire général de l'ONU; Henry Kissinger, ancien secrétaire d'Etat des Etats-Unis; Paul Allaire, président de la société Xerox; Michel Barnier, commissaire européen; Dick Ebersol, président de NBC Sports; et Thomas Stoltenberg, ancien ministre norvégien des Affaires étrangères.

110e Session du CIO (Session extraordinaire). Le CIO a convoqué une deuxième session extraordinaire en 1999 pour examiner et approuver les recommandations soumises par la commission CIO 2000. La Session a adopté à l'unanimité les cinquante réformes recommandées par cette commission.

Parmi les principales réformes adoptées, citons :

- la fixation à 115 du nombre définitif des membres du CIO, dont 15 athlètes olympiques actifs, 15 dirigeants de CNO, 15 dirigeants de FI et 70 membres individuels;
- l'élargissement de la commission exécutive du CIO pour mieux refléter la nouvelle composition du CIO;
- la création d'une procédure d'examen et de nomination pour devenir membre du CIO;
- l'application d'un mandat de huit ans renouvelable;
- l'abaissement de la limite d'âge des membres à 70 ans;
- l'application d'un mandat limité pour la présidence du CIO;
- l'ajout d'une procédure d'acceptation des candidatures chargée d'examiner les capacités des villes intéressées, afin d'accepter leur candidature;
- la suppression des visites des membres aux villes candidates;
- la signature d'un accord entre les villes candidates et leur CNO précisant les obligations de chaque partie, le code de conduite applicable et les sanctions pour non-respect des termes de l'accord;
- la publication d'états financiers supplémentaires qui illustrent clairement l'origine des fonds et l'usage des recettes du CIO, afin d'améliorer sa transparence financière;
- l'exigence faite à chaque entité recevant des fonds du CIO de rendre compte de l'utilisation de ces fonds pour améliorer la transparence financière;

Crise et réforme du CIO

- la limitation du nombre d'épreuves et d'athlètes aux Jeux Olympiques d'été afin de contrôler la taille grandissante des Jeux et ce qui en résulte de défis à relever pour leur organisation;
- la distribution de "passeports" aux athlètes contenant toutes les informations nécessaires pour permettre un contrôle efficace du dopage et la surveillance de la santé des athlètes;
- le refus de laisser participer aux Jeux des sports qui ne respectent pas le Code antidopage du Mouvement olympique ou refusent les contrôles hors compétition.

Aspects positifs

La réforme organisationnelle n'a pas été le seul avantage retiré de cette crise. Dès le départ, le Président Samaranch était persuadé que du bon en ressortirait. L'intérêt immense pour la crise a permis au CIO de rappeler l'importance de plusieurs principes clés qui continueront à guider ses actions à l'avenir.

Respect des valeurs olympiques. Le message le plus puissant peut-être que cette crise a transmis a été la nécessité d'un retour aux valeurs. Il est devenu clair que si le grand public était à ce point sensible à l'idée d'un comportement contraire à l'éthique, lié d'une certaine manière aux Jeux Olympiques, c'est parce qu'il tenait en haute estime les valeurs olympiques.

Depuis leur rénovation par un groupe d'hommes appartenant au mouvement de paix international, les Jeux Olympiques ont toujours signifié davantage que le sport. Outre le fait de glorifier le meilleur de l'élite sportive mondiale, ils célèbrent l'humanité en rassemblant les meilleurs athlètes pour le plaisir d'une compétition juste et pacifique. Ils représentent un temps où le monde est tel que nous voulons tous qu'il soit.

Cette appréciation n'est pas seulement intuitive mais est le résultat de sondages et d'études qui ont confirmé l'intérêt du public pour les Jeux, son estime pour les valeurs olympiques et sa déception à l'égard du CIO qui a donné l'impression de ne plus les respecter.

Bien que chacun apprécie les Jeux à sa manière, les valeurs de l'Olympisme apparaissent aujourd'hui comme celles de l'harmonie du corps et de l'esprit, de l'excellence pour soi-même, de l'intégrité dans l'action, du respect de l'autre et de la joie par l'effort. Le CIO cherche à assurer que ses programmes et ses activités témoignent de ces valeurs essentielles.

Crise et réforme du CIO

Réceptif. Le Mouvement olympique se définit assez librement comme étant l'ensemble de ceux qui acceptent de respecter la *Charte Olympique*. Lorsque l'on considère le nombre de personnes actives au sein des FI, des CNO et des COJO, outre les athlètes de haut niveau dans le monde entier, il s'agit d'une communauté vaste et diverse où chacun a des attentes particulières. Au cours de la phase de réforme, chaque entité a présenté ses propres idées et demandes, mais toutes ces entités avaient une aspiration commune : un CIO plus réceptif.

De ces réformes sont sortis des éléments clés : l'ouverture d'un processus de nomination à toutes les parties olympiques, un nombre de 15 postes réservés aux athlètes actifs, aux CNO et aux FI, et des sièges réservés à ces trois groupes au sein de la commission exécutive. Les trois piliers ont donc obtenu une voix plus importante dans la gouvernance du Mouvement olympique... Ce qui aidera le CIO à rester réceptif à leurs attentes.

Alors que près du tiers des membres du CIO sont des olympiens, l'élection d'athlètes actifs en tant que membres du CIO est peut-être la réforme qui va le plus loin. Le CIO sera désormais réceptif aux attentes des athlètes actifs qui font la magie des Jeux.

Ouvert. Tout en étant une organisation privée ne fonctionnant que sur des fonds privés, le CIO a conscience d'être le dépositaire d'une manifestation fort appréciée dans le monde entier. En outre, le Mouvement olympique touche la vie de millions de personnes, depuis les athlètes s'entraînant pour réaliser leur rêve jusqu'à leurs fans qui vivent ce rêve par procuration, en passant par les entraîneurs qui assurent la formation. Le public s'intéresse à ce que fait le CIO car cela l'affecte en un sens. Le CIO a ouvert son Assemblée générale aux médias, auxquels il fournit davantage d'informations afin que ceux-ci puissent mieux rendre compte des activités du Mouvement olympique. Le CIO a étendu ses opérations de communication, en améliorant notamment ses sites web afin que le grand public puisse avoir directement accès à l'information.

Contemporain. Le CIO n'est pas une entreprise mais le dépositaire d'une manifestation chère à un grand nombre d'individus, qui génère d'énormes revenus. Le CIO a utilisé le mouvement de réforme pour adapter un certain nombre des politiques et procédures qui régissent son fonctionnement. Il poursuivra cette mise à jour dans le respect des meilleures procédures opérationnelles actuelles.

Les Jeux

Durant chaque Olympiade, les Jeux Olympiques d'été et les Jeux Olympiques d'hiver sont le centre de l'activité du CIO. Ils représentent un grand festival du sport qui rassemble les athlètes du monde entier pendant 16 jours et 17 nuits. Chaque édition des Jeux apporte sa part de souvenirs, de réalisations et d'innovations, laissant une marque indélébile dans l'histoire olympique.

La dernière Olympiade a eu le bonheur de connaître les deux éditions des Jeux les mieux organisées de l'histoire olympique. Les deux villes hôtes ont fait preuve d'une hospitalité et d'un enthousiasme dont tout le monde se souviendra. En échange, les athlètes du monde ont offert quelques moments particulièrement mémorables. Du génie d'Hiroyasu Shimizu sur la glace au retour sur les pistes d'Hermann Maier, Nagano produisit des instants magiques. Deux ans après, Sydney recréait l'enchantement avec notamment Cathy Freeman accomplissant son destin sur la piste ou encore Eric Moussambani réalisant son rêve dans le bassin olympique.

Salt Lake City, Athènes et Turin attendent en coulisses de livrer à leur tour de meilleurs Jeux encore.

Les Jeux

Les Jeux

Au cours de la dernière Olympiade, les Jeux sont devenus plus grands et meilleurs : plus d'athlètes provenant de plus de CNO face à un public jamais atteint dans toute l'histoire olympique. La croissance des Jeux a entraîné un certain nombre d'innovations dans leur organisation qui ont contribué à l'évolution du plus grand spectacle sportif du monde.

Nagano. A Nagano, 2302 athlètes de 72 CNO ont concouru dans 68 épreuves, contre 1821 athlètes de 66 CNO dans 61 épreuves à Lillehammer. Quant aux spectateurs munis de billets, ils étaient 1 275 500, soit 45 500 de plus qu'à Lillehammer. Les médias ont dépêché 11 408 représentants pour les reportages écrits et radio-télévisés, contre 7 888 à Lillehammer. Un certain nombre de réalisations et d'innovations se sont fait jour dans le cadre de l'organisation de ces Jeux.

- **Nouveaux sports et disciplines.** Un nouveau sport, le curling, a fait ses débuts à Nagano. Le snowboard et le hockey sur glace féminin ont été ajoutés au programme comme nouvelles disciplines.

- **Participation de la NHL.** Pour la première fois, la "National Hockey League" (Ligue professionnelle américaine de hockey sur glace) a soutenu la participation de ses joueurs au tournoi olympique de hockey sur glace. Le championnat a été interrompu pour permettre aux joueurs de participer au tournoi olympique.

- **ORIS.** Le programme ORIS (Services de résultats et d'informations olympiques), mis en place pour la première fois à Nagano, a été un brillant succès. ORIS dressait l'inventaire des critères technologiques pour chaque sport et discipline de sorte que chaque partenaire de technologie savait exactement ce qui devait être livré dans chaque secteur. Le tout s'est soldé par une communication extrêmement efficace de l'information pendant les Jeux.

- **Programme de marketing du COJO le plus réussi pour des Jeux d'hiver.** Le programme de marketing de Nagano a généré plus de USD 300 millions de recettes, soit trois fois plus que celui de Lillehammer et près de cinq fois plus que les prévisions initiales. Les organisateurs de Nagano ont vendu 88,9% des billets disponibles, battant ainsi le record de 87,3% établi par Lillehammer.

Les Jeux

- **Site web.** Les Jeux Olympiques d'hiver de 1998 ont été les premiers Jeux d'hiver à avoir leur propre site sur la toile. Le site web de Nagano, www.nagano.olympic.org, fut à l'époque des Jeux l'application technologique la plus fréquemment utilisée de l'histoire.

Sydney. Les Jeux Olympiques de 2000 à Sydney furent tout simplement les meilleurs. Au total, 10600 athlètes de 199 CNO ont participé à 300 épreuves. Les médias ont dépêché 20000 représentants pour les reportages écrits et la retransmission télévisée à 3,7 milliards de téléspectateurs. Un certain nombre de réalisations et d'innovations se sont fait jour dans le cadre de l'organisation de ces Jeux.

- **Les deux Corées.** Le CIO a travaillé avec les CNO de la Corée du Nord et de la Corée du Sud en vue d'aboutir à un accord sur un défilé conjoint des deux délégations lors de la cérémonie d'ouverture à Sydney. Dans un élan de solidarité, les deux délégations ont pour la première fois défilé ensemble derrière le drapeau de la péninsule coréenne.

- **Timor oriental.** Lorsque la paix a été restaurée au Timor oriental, le CIO a collaboré avec les FI concernées pour choisir des athlètes qualifiés et, par le biais de la Solidarité Olympique, financer leur entraînement et leur déplacement à Sydney. C'est ainsi que quatre athlètes est-timorais ont pris part aux Jeux sous le drapeau olympique. Le CIO continue de travailler avec les responsables locaux à la reconstruction de l'infrastructure sportive du Timor oriental.

- **Respect des préoccupations des peuples indigènes d'Australie.** Aux premiers stades de ses travaux, la commission de coordination du CIO a créé un groupe de travail chargé d'étudier les points soulevés par les peuples indigènes d'Australie. Au moment des Jeux, le CIO et les organisateurs de Sydney avaient réussi à répondre à la plupart de leurs préoccupations.

- **Attitude intransigeante face au dopage.** Le CIO a accompli des progrès considérables au niveau de sa politique et de ses procédures de contrôle de dopage. La commission médicale du CIO a introduit des contrôles hors compétition, des analyses de prélèvements sanguins et un test de détection de l'EPO pour la première fois de l'histoire olympique. Le CIO a également invité l'AMA à observer toutes les facettes du programme de contrôle de dopage pendant les Jeux. L'AMA, avant les Jeux, a effectué plus de 2000 contrôles hors compétition sur les athlètes préparant les Jeux dans 27 sports.

Les Jeux

- **Voyage et hébergement des délégations olympiques.** Pour la première fois, le comité d'organisation a pris à sa charge les frais de voyage de tous les athlètes qualifiés pour les Jeux Olympiques. Ces derniers ont également pu séjourner gratuitement au village olympique pendant la durée des Jeux.

- **Nouveaux sports.** Les Jeux Olympiques de 2000 ont vu les débuts de deux nouveaux sports olympiques, le taekwondo et le triathlon.

- **Forte représentation des femmes aux Jeux.** La participation des femmes aux Jeux Olympiques de 2000 a battu tous les records précédents. Sur le total d'athlètes, 38% étaient des femmes, contre 34% aux Jeux précédents. Sur les 199 délégations de CNO, 190 comptaient des femmes dans leurs rangs, soit 17 de plus qu'à Atlanta. Pour la première fois, les femmes ont participé au même nombre de sports d'équipe que les hommes. Les seuls sports individuels auxquels les femmes n'ont pas participé, sont la boxe et la lutte.

- **Jeux verts.** Bénéficiant d'une grosse avance grâce à la politique environnementale déjà en place à Sydney, les Jeux Olympiques de 2000 ont été "les plus verts" de l'histoire. Le Parc olympique de Sydney fut ainsi le résultat du plus vaste projet d'assainissement d'Australie.

- **Programme de marketing le plus réussi.** Les droits de marketing pour les Jeux Olympiques de 2000 ont généré USD 2,6 milliards de revenus, dont 72% ont été produits grâce au CIO par la vente des droits de diffusion et les parrainages mondiaux. Les 28% restants ont été produits par le programme du SOCOG, lui-même le plus réussi. Le SOCOG a ainsi retiré USD 315 millions des parrainages locaux, USD 356 millions de la vente des billets et USD 66 millions de la vente des licences.

- **Plus grande couverture / Plus large audience télévisée.** La retransmission télévisée a battu tous les records en termes de portée, de couverture et d'audience.

- **Sites "Olympics Live".** Nouveauté lancée par les organisateurs de Sydney, des sites "Olympics Live" (Les Jeux en direct) ont été aménagés dans toute la ville dans des parcs où les citoyens pouvaient suivre le déroulement des Jeux sur des écrans géants. Ces sites ont permis de faire partager la passion et l'esprit des Jeux Olympiques à ceux qui ne pouvaient pas acheter de billets.

Les Jeux

- **Transfert des connaissances olympiques (TOK).** En collaboration avec les organisateurs de Sydney, le CIO a mis au point un programme pour saisir efficacement les connaissances relatives à l'organisation des Jeux et les transmettre aux COJO successifs. Ce programme a pour but de perfectionner les meilleures pratiques dans les principaux secteurs de l'organisation des Jeux. A Sydney, une série de documents, comprenant des vidéos, des guides et des manuels de fonctionnement, a été préparée et des ateliers organisés. Ces informations sont désormais utilisées par les organisateurs de Salt Lake City, Athènes et Turin.

Prochains Jeux

Dans ses activités courantes, le CIO se concentre sur les Jeux immédiatement à venir mais il travaille toujours avec les organisateurs de deux ou trois autres éditions des Jeux, à divers stades d'avancement de leurs activités. Au cours de la période qui nous occupe, le SLOC fonctionnait déjà tandis qu'Athènes et Turin étaient élues comme futures villes hôtes.

Jeux Olympiques d'hiver en 2002 à Salt Lake City. Le SLOC est bien parti pour offrir des Jeux Olympiques d'hiver de grande qualité. L'Olympiade 1977-2000 aura été une période difficile pour les organisateurs de Salt Lake City qui ont su néanmoins en tirer profit. Le scandale lié à la candidature a entraîné de nouvelles difficultés pour le SLOC mais le conseil d'administration de ce dernier a recruté une nouvelle équipe directionnelle qui a su insuffler un nouvel élan à l'organisation. Au cours de cette période, les organisateurs ont fait construire plusieurs installations de première qualité, augmenté les effectifs dans les secteurs clés de l'organisation des Jeux et restructuré le budget pour le ramener à un chiffre plus réaliste.

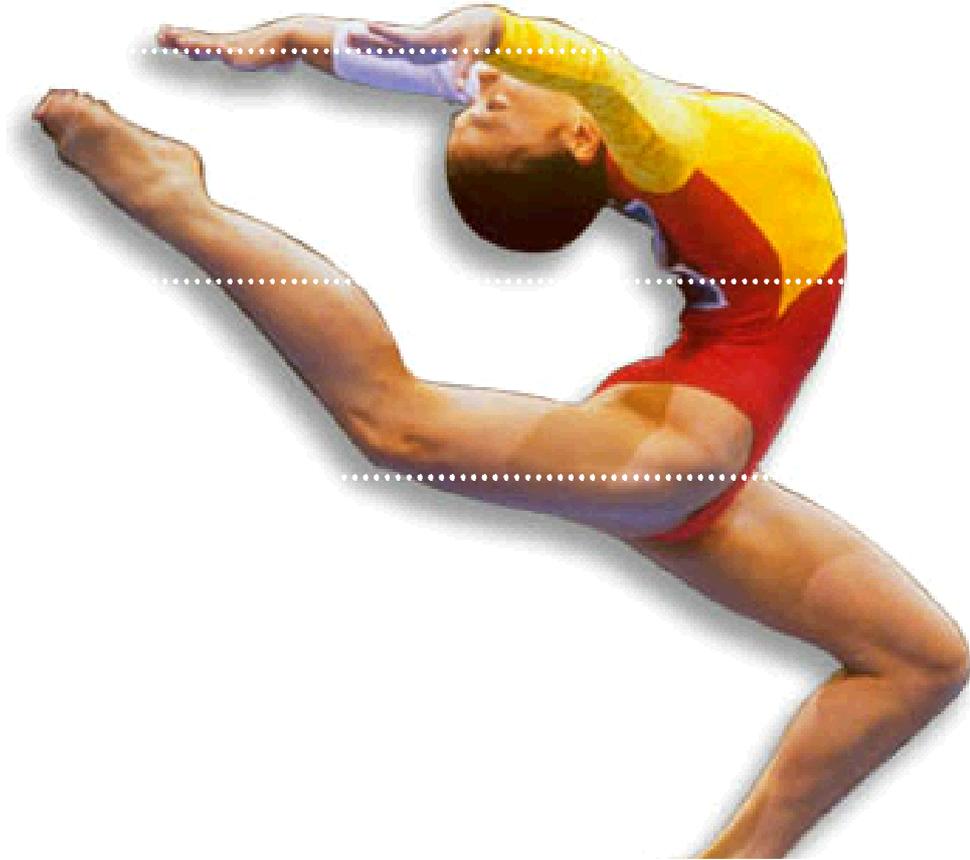
Jeux de l'Olympiade en 2004 à Athènes. Les organisateurs d'Athènes ont dû travaillé dur pour remettre leur projet sur les rails avant la fin de l'année 2000. Athènes a été élue ville hôte des Jeux Olympiques de 2004 en 1997. Si les toutes premières années de l'existence d'un COJO sont censées être consacrées à la conclusion d'accords fondamentaux et au règlement des procédures, l'organisation générale devrait néanmoins commencer à prendre forme vers la troisième année, avec la définition d'orientations claires. Pour un certain nombre de raisons qui ne lui sont pas toutes imputables, l'ATHOC a éprouvé des difficultés à jeter correctement les bases de son projet. Vers la fin de l'année 1999, le CIO était très inquiet quant aux chances de suc-

Les Jeux

cès de l'ATHOC et a publiquement alerté ce dernier et le gouvernement grec qu'ils étaient en train de manquer certaines étapes déterminantes de l'organisation des Jeux. Le Premier ministre est intervenu personnellement et une nouvelle équipe a été constituée pour diriger l'ATHOC. Grâce à l'intérêt réaffirmé du gouvernement et au dévouement de la nouvelle équipe de direction, l'ATHOC a pu se remettre dans une position qui devrait finalement le mener à la réussite.

Jeux Olympiques d'hiver en 2006 à Turin. Les responsables de Turin avancent conformément au calendrier des préparatifs nécessaires à l'organisation. C'est en 1999 que le CIO a élu Turin comme ville hôte des Jeux Olympiques d'hiver de 2006. Les organisateurs travaillent depuis lors, en collaboration avec le CIO, le CNO italien et les autorités locales, à la mise en place des accords fondamentaux qui conduiront à la réalisation des Jeux d'hiver.

La structure du CIO



Index

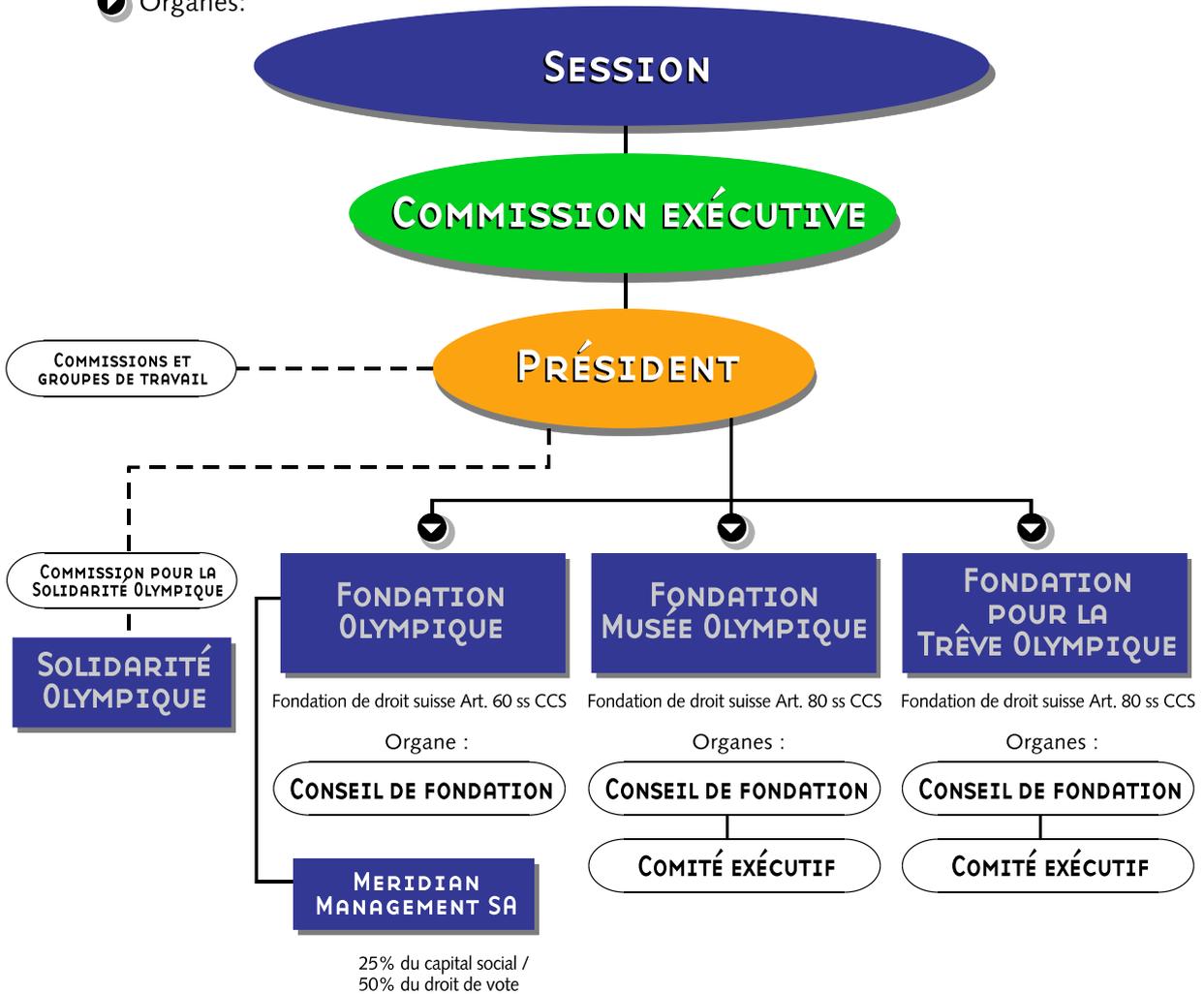
61	Structure
62-63	La Session - Liste des membres
64	La commission exécutive
65	Les commissions et groupes de travail
66	L'organigramme du CIO

STRUCTURE

COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

Organisation non gouvernementale – Association de droit suisse Art. 60 ss CCS

► Organes:



La Session-Liste des membres du CIO

1. 1963 M. João HAVELANGE (Brésil)
2. 1963 Me Marc HODLER (Suisse)
3. 1964 Prince Alexandre de MERODE (Belgique)
4. 1965 M. Mohamed MZALI (Tunisie)
5. 1966 S.E. M. Juan Antonio SAMARANCH (Espagne)
6. 1971 M. Vitaly SMIRNOV (Russie)
7. 1973 S.E. le Juge Kéba MBAYE (Sénégal)
8. 1974 S.E. M. Mohamed ZERGUINI (Algérie)
9. 1976 M. Peter TALLBERG (Finlande)
10. 1977 M. Richard Kevan GOSPER, A.O. (Australie)
11. 1977 M. Niels HOLST-SORENSEN (Danemark)
12. 1977 M. Shagdarjav MAGVAN (Mongolie)
13. 1978 Hon. Tan Seri HAMZAH Bin HAJI ABU SAMAH (Malaisie)
14. 1978 M. Richard POUND, Q.C. (Canada)
15. 1981 M. Vladimir CERNUSAK (Slovaquie)
16. 1981 M. Nikos FILARETOS (Grèce)
17. 1981 M. Zhenliang HE (Rép.Populaire de Chine)
18. 1981 Mme Flor ISAVA FONSECA (Venezuela)
19. 1982 M. Franco CARRARO (Italie)
20. 1982 M. Phillip Walter COLES (Australie)
21. 1982 M. Ivan DIBOS (Pérou)
22. 1982 M. Chiharu IGAYA (Japon)
23. 1983 M. Anani MATTHIA (Togo)
24. 1983 M. Roque Napoléon MUÑOZ PENA (Rép.Dominicaine)
25. 1983 S.E. M. Pal SCHMITT (Hongrie)
26. 1984 S.A.S. la Princesse Nora de LIECHTENSTEIN (Liechtenstein)
27. 1985 Major Général Henry ADEFOPE (Nigéria)
28. 1985 M. Francisco ELIZALDE (Philippines)
29. 1985 S.A.S. le Prince Héréditaire Albert de MONACO (Monaco)
30. 1986 S.E. M. Un Yong KIM (Corée)
31. 1986 M. Lambis NIKOLAOU (Grèce)
32. 1986 Mlle Anita DEFRANTZ (Etats-Unis)
33. 1987 M. Ivan SLAVKOV (Bulgarie)
34. 1987 M. Anton GEESINK (Pays-Bas)
35. 1988 S.A.R. la Princesse ROYALE (Grande-Bretagne)
36. 1988 M. Fidel MENDOZA CARRASQUILLA (Colombie)
37. 1988 M. Tay WILSON (Nouvelle-Zélande)
38. 1988 M. Ching Kuo WU (Chine Taipei)
39. 1988 M. Ram RUHEE (Ile Maurice)
40. 1988 M. Sinan ERDEM (Turquie)
41. 1988 M. Willi KALTSCHMITT LUJAN (Guatemala)
42. 1988 Major Général Francis NYANGWESO (Ouganda)
43. 1988 M. Borislav STANKOVIC (Yougoslavie)
44. 1989 M. Fernando Ferreira Lima BELLO (Portugal)
45. 1989 M. Walther TROEGER (Allemagne)
46. 1990 M. Shun-ichiro OKANO (Japon)
47. 1990 M. Richard CARRION (Porto Rico)
48. 1990 Dr Nat INDRAPANA (Thaïlande)
49. 1990 Colonel Antonio RODRIGUEZ (Argentine)
50. 1991 Me Denis OSWALD (Suisse)
51. 1991 Chevalier Dr Jacques ROGGE (Belgique)
52. 1991 M. Mario VAZQUEZ RAÑA (Mexique)
53. 1991 M. Thomas BACH (Allemagne)
54. 1992 Cheik Ahmad Al-Fahad AL-SABAH (Koweït)
55. 1994 M. James L. EASTON (Etats-Unis)
56. 1994 M. Craig REEDIE (Grande-Bretagne)
57. 1994 M. Mohamad Bob HASAN (Indonésie)
58. 1994 M. Mario PESCANTE (Italie)
59. 1994 M. Gerhard HEIBERG (Norvège)
60. 1994 Prof. Arne LJUNGQVIST (Suède)
61. 1994 M. Austin Llewellyn SEALY (Barbade)
62. 1994 M. Robin MITCHELL (Fidji)
63. 1994 S.E. M. Alpha Ibrahim DIALLO (Guinée)
64. 1994 M. Alex GILADY (Israël)
65. 1994 M. Shamil TARPISCHEV (Russie)
66. 1994 M. Valeriy BORZOV (Ukraine)
67. 1995 M. René FASEL (Suisse)
68. 1995 M. Jean-Claude KILLY (France)
69. 1995 M. Sam RAMSAMY (Afrique du Sud)
70. 1995 M. Reynaldo GONZALEZ LOPEZ (Cuba)
71. 1995 M. Olegario VAZQUEZ RAÑA (Mexique)
72. 1995 M. Antun VRDOLJAK (Croatie)
73. 1995 M. Patrick HICKEY (Irlande)
74. 1995 M. Toni KHOURI (Liban)
75. 1995 Mme Vera CASLAVSKA (République Tchèque)
76. 1995 M. Mustapha LARFAOUI (Algérie)
77. 1996 Syed Shahid ALI (Pakistan)
78. 1996 M. Ung CHANG (République Populaire Démocratique de Corée)
79. 1996 Mme Gunilla LINDBERG (Suède)
80. 1996 M. Julio César MAGLIONE (Uruguay)
81. 1996 M. Kun Hee LEE (Corée)
82. 1996 M. Tomas Amos Ganda SITHOLE (Zimbabwe)
83. 1996 M. Hein VERBRUGGEN (Pays-Bas)
84. 1996 M. Ottavio CINQUANTA (Italie)
85. 1996 S.A.R. l'Infante Doña Pilar de BORBON (Espagne)
86. 1996 M. Guy DRUT (France)
87. 1996 Mme Shengrong LU (Rép. Populaire de Chine)
88. 1998 Mme Irena SZEWINSKA (Pologne)
89. 1998 S.A.R. le Grand-Duc Henri de LUXEMBOURG (Luxembourg)
90. 1998 Major Général Mounir SABET (Egypte)

La Session-Liste des membres du CIO

Par ordre protocolaire (année d'élection)

91. 1998 Mme Nawal EL MOUTAWAKEL (Maroc)
92. 1998 M. Melitón SANCHEZ RIVAS (Panama)
93. 1998 Dr Leo WALLNER (Autriche)
94. 1998 S.A.R. Le Prince d'ORANGE (Pays-Bas)
95. 1998 M. Ser Miang NG (Singapour)
96. 1998 M. Samih MOUDALLAL (Syrie)
97. 1999 M. Joseph BLATTER (Suisse)
98. 1999 M. Lamine DIACK (Sénégal)
99. 1999 M. Roland BAAR (Allemagne)*
100. 1999 M. Sergey BUBKA (Ukraine)*
101. 1999 Mme Charmaine CROOKS (Canada)*
102. 1999 M. Robert CTVRTLÍK (Etats-Unis d'Amérique)*
103. 1999 Mme Manuela DI CENTA (Italie)*
104. 1999 M. Johann Olav KOSS (Norvège)*
105. 1999 M. Vladimir SMIRNOV (Kazakhstan)*
106. 1999 M. Alexander POPOV (Russie)*
107. 1999 M. Jan ZELEZNY (République Tchèque)*
108. 2000 M. Ruben ACOSTA (Mexique)†
109. 2000 M. Tamas AJAN (Hongrie)†
110. 2000 M. Alfredo GOYENECHÉ (Espagne)•
111. 2000 M. Bruno GRANDI (Italie)†
112. 2000 Seyed Mostafa HASHEMI TABA (République Islamique d'Iran)•
113. 2000 M. Paul HENDERSON (Canada)†
114. 2000 M. William HYBL (Etats-Unis d'Amérique)•
115. 2000 M. Gian-Franco KASPER (Suisse)•
116. 2000 M. Kipjoge KEINO (Kenya)•
117. 2000 M. Carlos Arthur NUZMAN (Brésil)•
118. 2000 M. Lassana PALENFO (Côte d'Ivoire)•
119. 2000 M. Henri SERANDOUR (France)•
120. 2000 Dr. Robert STEADWARD (Canada)
121. 2000 M. Zaiqing YU (Chine)•
122. 2000 Mme Susie O'NEILL (Australie)*
123. 2000 M. Manuel ESTIARTE (Espagne)*

Italique = Membres "ex-officio" élus avant le 12 décembre 1999 en raison de leurs fonctions
* = Membres élus à la suite de candidatures au titre d'athlètes actifs
† = Candidature liée à une fonction au sein d'une FI d'été ou d'une association de FI d'été (T.A. 2.2.2, pour la règle 20)
o = Candidature liée à une fonction au sein d'une FI d'hiver ou d'une association de FI d'hiver (2.2.2.)
• = Candidature liée à une fonction au sein d'un CNO ou d'une association de CNO (2.2.3.)

Liste des membres honoraires du C.I.O. par ordre protocolaire

1. 1946 S.A.R. le Grand-Duc Jean de LUXEMBOURG (Luxembourg)
Doyen d'honneur
2. 1951 Comte Jean de BEAUMONT (France)
3. 1959 Syed Wajid ALI (Pakistan)
4. 1961 M. Włodzimierz RECZEK (Pologne)
5. 1963 S.M. le Roi CONSTANTIN (Grèce)
6. 1964 Major Sylvio de Magalhaes PADILHA (Brésil)
7. 1965 M. Gunnar ERICSSON (Suède)
8. 1966 M. Jan STAUBO (Norvège)
9. 1967 M. James WORRALL (Canada)
10. 1968 M. Abdel Mohamed HALIM (Soudan)
11. 1969 M. Raymond GAFNER (Suisse)
12. 1970 M. Maurice HERZOG (France)
13. 1970 M. Henry HSU (Chine Taipei)
14. 1972 M. Berthold BEITZ (Allemagne)
15. 1972 M. Pedro RAMIREZ VAZQUEZ (Mexique)
16. 1973 M. Ashwini KUMAR (Inde)
17. 1974 Dr Eduardo HAY (Mexique)
18. 1976 Dr Kevin O'FLANAGAN (Irlande)
19. 1976 M. José D. VALLARINO VERACIERTO (Uruguay)
20. 1977 M. Philipp VON SCHÖLLER (Autriche)
21. 1981 M. Günther HEINZE (Allemagne)
22. 1982 Dame Mary Alison GLEN-HAIG DBE (Grande-Bretagne)

Liste des membres d'honneur par ordre protocolaire

1. 2000 M. Giovanni AGNELLI (Italie)
2. 2000 M. Alain DANET (France)
3. 2000 M. Kurt FURGLER (Suisse)
4. 2000 M. Henry KISSINGER (Etats-Unis d'Amérique)
5. 2000 M. Yoshiaki TSUTSUMI (Japon)

La Commission exécutive

au 31 décembre 2000

Président	Juan Antonio SAMARANCH (1980)
Vice-Présidents	Anita L. DEFRANTZ (1997) Kéba MBAYE (1998) Richard Kevan GOSPER (1999) Thomas BACH (2000)
Membres	Un Yong KIM (1997) Marc HODLER (1998) Jacques ROGGE (1998) Zhenliang HE (1999) Gunilla LINDBERG (2000) Franco CARRARO (2000)
Représentant des FI d'été	Denis OSWALD (2000)
Représentant des FI d'hiver	Ottavio CINQUANTA (2000)
Représentant des CNO	Mario VAZQUEZ RAÑA (2000)
Représentant des athlètes	Sergey BUBKA (2000)

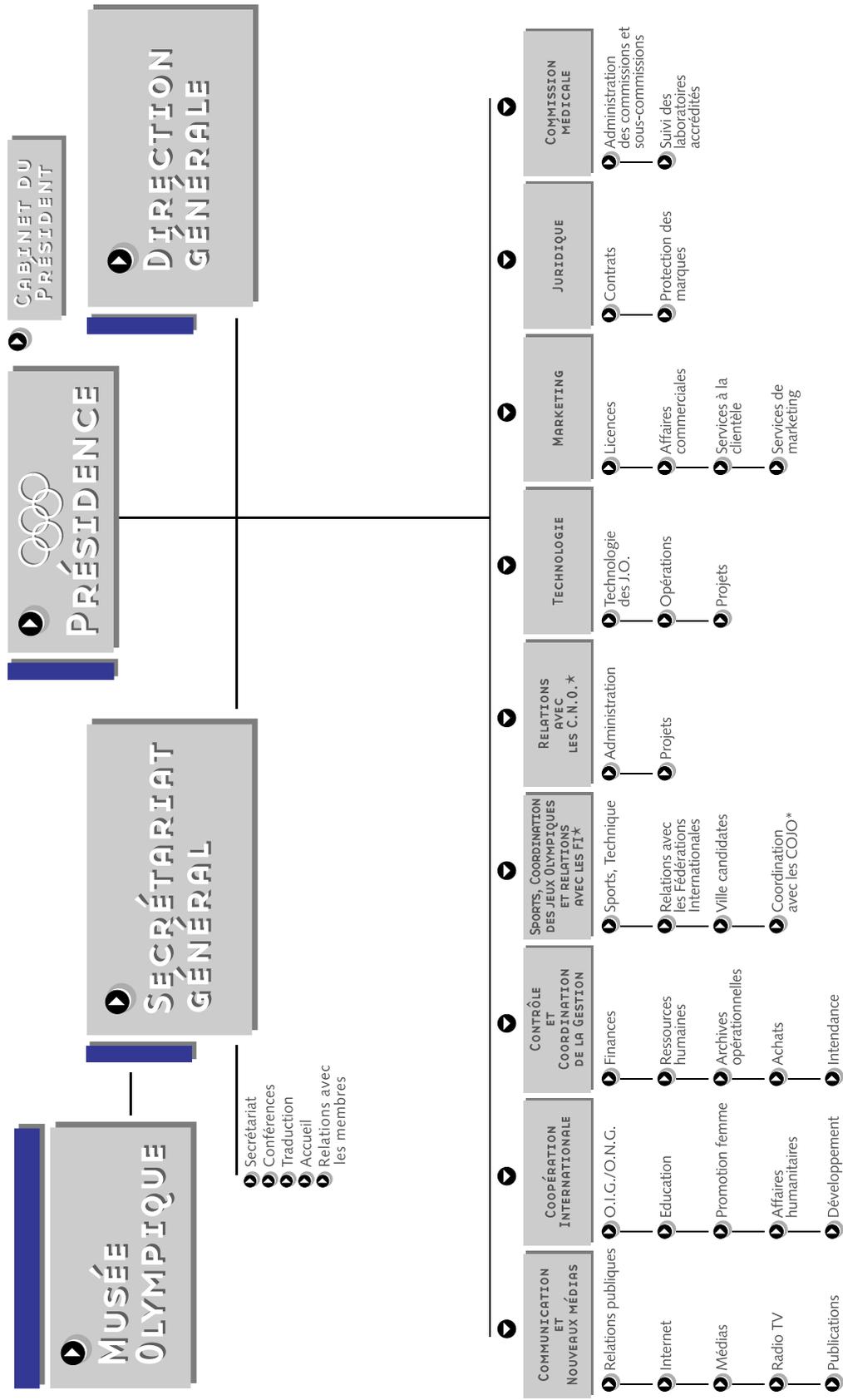
(entre parenthèses: date d'élection)

Les commissions et groupes de travail

Au 31 décembre 2000

- Commission pour la culture et l'éducation olympique
- Commission des athlètes
- Commission d'éthique
- Commission des candidatures
- Commission des finances
- Commission juridique
- Commission médicale
- Commission du marketing
- Commission de presse
- Commission de radio et de télévision
- Commission pour la Solidarité Olympique
- Commission "sport et droit"
- Commission du sport pour tous
- Commission de coordination des Jeux Olympiques
- Commission d'évaluation du CIO pour les Jeux futurs
- Commission Pierre de Coubertin
- Commission Sport et Environnement
- Commission des collectionneurs olympiques
- Groupe de travail femme et sport
- Groupe de travail du programme olympique
- Fédération Internationale de Philatélie Olympique (FIPO)
- Fédération Internationale de Numismatique Olympique (FINO)
- Fédération Internationale de Memorabilia Olympique (FIMO)

L'ORGANIGRAMME DU C.I.O.



*FI : Fédération internationale
 *CNO : Comité National Olympique
 *COJO : Comité d'organisation des Jeux Olympiques